

une ville pour vous servir.

Bulletin Municipal de **Brignais**

MAI 1987 / N° 24

# CARROSSERIE



# YVERIGE

NOMBREUX AVANTAGES  
AVEC LA **CARTE**



Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS

**Tél. 78 05 14 26**

# CORDIAL

**Votre marché hyper sympa**  
**Avec un plus : la poissonnerie**

90, Rue du Général de Gaulle

69530 BRIGNAIS

**Tél. 78 05 21 78**



# sommaire

## BRIGNAIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 24 / 1987

*Nous voulons rendre le centre-ville plus agréable, en favorisant le commerce et la circulation. Ce numéro est particulièrement consacré aux travaux le concernant.*

### EDITORIAL

3

### LA MUNICIPALITÉ

4

### VIE DE LA MAIRIE

5

Les principales décisions du Conseil Municipal

7

Les nouveaux venus

### FINANCES

8

Le budget de Brignais 87

11

Un nouveau cadastre, pourquoi ?

### FETES ET CEREMONIES

12

Jumelage... après le voyage de nocé

14

Brignais aux champs

15

L'été en fête

15

L'été en fête

### SCOLAIRE

16

L'enseignement technique a 100 ans



Le rêve... ou la réalité

17

Les scolaires en musique

18

La poste et la paix

### ENVIRONNEMENT

20

Un lit tout neuf pour le Garon

22

Sentiers pédestres

### URBANISME

25

L'ARCEVI : 1<sup>er</sup> bougie

27

Le SDAU en révision

Un contrat de quartier pour Brignais

Le P.O.S.

1988 : construction de logements à Rochilly

### TRAVAUX BATIMENTS

29

Brignais se transforme

32

"Changez de décor"



33

Les aqueducs romains de Lyon

### TRAVAUX VOIRIE

34

Voitures et piétons : vers un équilibre harmonieux



### SOCIAL

38

Les Restaurants du Cœur

Servis à domicile

39

Après les Journées de la Solidarité

Don du sang

### INFORMATIONS

40

Le Pape à Lyon

Transports : ça bouge...



43

Les transporteurs : un facteur de développement

44

La Jeune Chambre Economique à Brignais

46

A la bibliothèque, ça coince !

Une pensée par jour

47

Construire une bibliothèque, pourquoi ?

48

Ils veillent sur vous

49

Janissou

50

L'Araire : l'église de Brignais

54

50 ans de vie commune

55

Le Rythme de la Vie

56

Flash Reportages

# secobat

## INGÉNIERIE DU BATIMENT

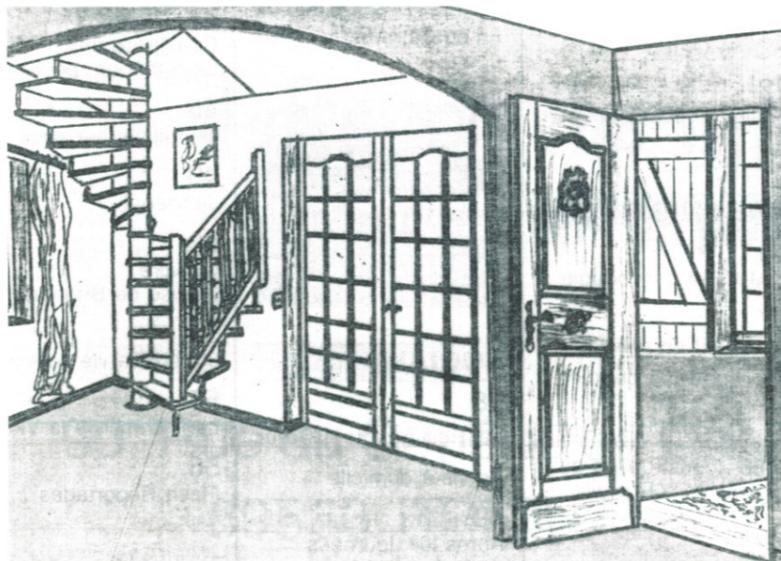
conseille - conçoit - réalise

**USINES . BUREAUX . MAGASINS**  
**CENTRES COMMERCIAUX**

**Siège social :** Chemin de la rosette  
BP 51  
TALUYERS 69440 MORNANT  
Tél. 78.48.25.23  
Télex 900 905

**agence :** 21, cours Pierre-Puget  
13006 MARSEILLE  
Tél. 91.37.25.09  
Télex 430 886

## Venez voir la différence



- **MAB** : menuiseries extérieures normalisées ou sur mesure
- **ROZIERE** : portes intérieures style ou contemporain
- **MAISON LOISIRS** : placards pliants ou coulissants
- **ESCARMOR** : escaliers standards ou sur mesure

**SPIRAL**  
*toute la menuiserie !!*

42, route de Brignais  
Tél. 78.56.54.66  
(D42 Francheville → Brignais,  
près de Camping-Gaz)

## EDITORIAL



Cher lecteur,

*Brignais se transforme ! Brignais évolue !*

*D'importants travaux sont en cours dans le centre ; ils vous causent quelque gêne, nous en sommes bien conscients.*

*En élargissant la rue du Moulin, nous voulons faciliter la circulation Est-Ouest dans notre cité ; nous devons également élargir le pont du Moulin et terminer la partie Est du périphérique.*

*En doublant la surface de la place du 8 Mai 1945, nous voulons éviter les encombrements du samedi.*

*Place Gamboni, nous voulons faciliter la circulation piétonne, sans condamner la voiture et vous offrir au sol, un revêtement de choix, s'harmonisant au mieux avec notre belle église. La Poste, rutilante de fraîcheur, occupe, désormais, une place centrale : elle développera une intense vie d'affaires au cœur de la ville.*

*Mais un village, une ville, ne peuvent vivre en équilibre, en harmonie, sans un commerce prospère. Les efforts faits par nos commerçants (que vous pouvez vous remémorer en regardant la page de couverture rassemblant des photos traitées par un procédé laser, prises le 8 décembre dernier) sont méritoires. Peu de cités ont la chance d'avoir un centre ancien (j'appelle le centre, de la nouvelle mairie à la place du 8 mai 1945) ; aussi, nous voulons, tout en conservant le patrimoine, le mettre en valeur, l'aérer et faciliter le développement du commerce. Pour réussir dans cette mission de restructuration nous avons créé l'Association A.R.C.E.V.I. qui est à votre disposition.*

*Et les berges du Garon ? Pour éviter les inondations, il a fallu les nettoyer ; bien sûr, des arbres ayant poussé dans le lit ont dû être sacrifiés. Nous replanterons çà et là, et aménagerons la promenade prévue côté Ouest.*

*Les entreprises recherchent Brignais. Afin de faciliter leur implantation ou leur développement, donc votre emploi, nous avons décidé une baisse importante du taux de la Taxe Professionnelle (-0,94 %), la ramenant ainsi aux environs du taux de la moyenne nationale. C'est un atout supplémentaire qui s'ajoute à la remarquable situation géographique de Brignais et au très faible taux de la Taxe d'Habitation (7,31 %).*

*Grâce au P.O.S., nous avons contenu l'afflux de population (nous sommes environ 10.500 habitants, soit seulement mille de plus qu'il y a cinq ans). Cela nous permet de débloquer progressivement la zone de Rochilly prévue depuis dix ans (environ 250 logements de qualité).*

*Enfin, votre qualité de vie passe par une nécessaire infrastructure culturelle. Nous allons démarrer, cet été, le projet Espace-Culture-Loisirs, mais modifié. Tout en conservant la partie bibliothèque et annexes subventionnée par l'Etat en 1985, indispensable au niveau culturel d'une population dynamique telle que la nôtre, nous avons réduit les autres prétentions pour des raisons budgétaires évidentes. Cet ensemble, une fois réalisé, permettra de décongestionner le Complexe Sportif saturé.*

**MICHEL THIERS**  
Maire  
Conseiller Général  
du Canton de St-Genis-Laval  
Le 24 avril 1987

**BRIGNAIS : une ville où il fait bon vivre ?**  
C'est le vœu le plus cher de vos élus.

## LA MUNICIPALITÉ

MAIRE  
**Michel THIERS**

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :  
Urbanisme - Finances - Information - Personnel communal - Transports

### LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. <b>MINSSIEUX</b>	MM. <b>BERTICAT</b> , CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE	
ASSOCIATIONS	M. <b>DARFEUILLE</b> Mme CHERMETTE	M. BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, VAN DEN BROECK	Mme <del>LEBLANC</del>
CULTURE-LOISIRS	Mme <b>RAKOUTZ</b>	MM. <b>DARFEUILLE</b> , CLAER, CORTIAL, FERLAY Mmes <b>GARDON</b> , CHERMETTE	Mme CORTIAL MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. <b>DARFEUILLE</b> , CORTIAL, DENIS	MM. LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. <b>BERTICAT</b>	Mmes <b>GARDON</b> , MM. BRAND, CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION	MM. <b>THIERS, DARFEUILLE</b> CORTIAL	Mme PIEGAY, MM. BRAND, BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD MM. HARTEMANN, CHOUZY
PERSONNEL COMMUNAL	M. <b>FAYOL</b>	MM. <b>DARFEUILLE, MASSON</b> Mmes <b>GARDON</b> , PIEGAY, PONVIANNE	
SCOLAIRE	Mme <b>GARDON</b> , M. <b>MINSSIEUX</b>	MM. <b>MASSON</b> , MIALON, RIGAUD Mme TATOT	
AFFAIRES SOCIALES	M. <b>ARNAUD</b>	MM. BRUNOT, MIALON Mmes CONSTANT, PIEGAY, VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALIS Mme <del>LEBLANC</del>
- Restaurant Arcades - 3 <sup>e</sup> Age - Aides ménagères	Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. BERNOLLIN, BRUNOT, Mme VAN DEN BROECK	M. REURE
SPORTS	M. MIALON	MM. <b>DARFEUILLE, ARNAUD</b> , BERNOLLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. <b>THIERS</b>	Mme PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX	M. <b>MASSON</b>	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DEN BROECK	
- Economie d'Énergie	M. <b>MINSSIEUX</b>	MM. <b>BERTICAT, MASSON</b> , BRAND	
URBANISME	MM. <b>THIERS, MASSON</b> M. VIRET	MM. <b>BERTICAT, ARNAUD</b> CORTIAL, DENIS Mme <b>GARDON</b>	M. REURE
- Centre Ville - Permis de Construire - Environnement	M. VIRET M. SAGNOLE	MM. <b>MASSON</b> , GURET, Mme CHERMETTE M. <b>MINSSIEUX, DARFEUILLE</b> Mmes PIEGAY, TATOT	Mme <del>LEBLANC</del> M. DUGAS, VIALIS
VOIRIE	MM. <b>MASSON</b> , SAGNOLE	MM. BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE, DENIS Mme VAN DEN BROECK	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

*Sébastien Ledehé*

#### HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous.  
M. MASSON, le jeudi de 18 h à 19 h ou sur rendez-vous.  
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous.  
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 h à 10 h.  
M. FAYOL, le jeudi de 9 h à 10 h.  
Mme RAKOUTZ, sur rendez-vous.  
M. BERTICAT, le samedi de 8 h 30 à 10 h 30.  
Mme GARDON, le jeudi de 9 h à 11 h.  
M. ARNAUD, le samedi de 10 h à 12 h.  
M. VIRET, le samedi de 9 h à 10 h.  
M. MIALON, sur rendez-vous.  
M. RIGAUD, le mercredi de 18 h à 19 h.

Notre page de couverture : BRIGNAIS, une ville pour vous servir !

80 commerces, un centre ville en pleine évolution. Pêle-mêle des vitrines du 8 décembre 1986.

Photos : Jacques DUGAS, 14, petite-rue des Collonges, St-Genis-Laval.

La solarisation couleur sur scanner laser : atelier LASERCOLOR, Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, Brignais.

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Ont participé à ce bulletin :

M. DARFEUILLE, Mme PIEGAY, M. BRUNOT, Mme SOGNO, les Services Techniques et Administratifs, Mme THIERS.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,

a été conçu par M.J.P. et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

Distribué par ODIP, à Oullins.



### Séance publique du 12 décembre 1986

- **Création d'un poste de régisseur de recettes** qui est chargé d'assurer l'encaissement des recettes du marché forain, de la piscine, de l'occupation du domaine public à titre commercial ainsi que des redevances dues par les nomades.

- **Convention pour les classes de découverte** qui régit l'organisation des classes de découverte et de la participation financière de la commune (en 86 : 84.000 F, en 87 : 87.700 F).

- **Piscine municipale - programme de rénovation des installations.** Approbation du dossier d'appel d'offres relatif à la deuxième tranche de travaux.

### Séance publique du 27 décembre 1986

- **Travaux mixtes de construction de trottoirs sur les CD 127-114-42.** Participation financière de la commune à hauteur de 150.000 F T.T.C.

- **Election d'un Adjoint aux Affaires Sociales.** A la suite de la démission de M. Raffin de son poste d'Adjoint aux Affaires Sociales, M. Arnaud est élu.

- **Vote d'une subvention exceptionnelle à l'Association "Vivre aux Pérouses".** 2.000 F sont alloués afin d'aider au démarrage de cette association.

## Principales décisions du Conseil Municipal

- **Vote d'une avance sur subvention 87 au Centre Social.** 70.000 F.

- **Complément de subvention pour 1986 à l'ARCEVI.** 78.817 F.

- **Programme d'emprunts 1986.** Pour permettre le financement du programme d'investissement emprunt auprès de la CAECL d'une somme de 875.000 F au taux de 8,40 % remboursable en cinq ans à partir de 1988.

- **Mise en place du portage de repas à domicile pour personnes âgées et demande d'une subvention du Conseil Général pour acquisition d'un véhicule.**

- **Désignation d'élus pour les Conseils d'Administration et Commissions Permanentes au LEP eu du CES.**

	Conseil d'Administration	Commission Permanente
CES Jean ZAY	M.T. GARDON P. MINSSIEUX	P. MINSSIEUX
LEP Gustave EIFFEL	R. GURET E. CLAER D. VIRET  Suppléants : J. RIGAUD A.M. PIEGAY G. SAGNOLE	R. GURET

- **Nomination du coordonnateur de la vie associative.** Recrutement de Mlle Isabelle Michaut dans le cadre de la convention avec l'URMJC.

### Séance publique du 28 janvier 1987

- **Groupe scolaire de Rochilly - décision de programme.** A la suite de l'étude prospective sur la scolarisation à Brignais, et parallèlement à la décision de l'urbanisation de cette zone, le Conseil Municipal décide de solliciter les autorisations nécessaires auprès de l'Académie et les subventions possibles auprès du Conseil Général.



• **Classement de certaines voies du lotissement du Garel dans la voirie communale.**

• **Traitement des ordures ménagères.** Le SIETOM ayant remis les conclusions de son étude, le Conseil Municipal décide d'adhérer au syndicat en voie de constitution pour le traitement des ordures ménagères.

• **Local social des Pérouses.** Pour les travaux d'aménagement qui devront être terminés en septembre 1987, l'ARCEVI sera maître d'œuvre.

• **SIGERLY - Emprunt 1987.** Le Conseil Municipal décide de demander une participation dans l'emprunt SIGERLY 1987.

**Séance publique du 18 février 1987**

• **Plafond légal de densité.** Il est décidé de ne pas fixer de plafond légal de densité en raison de la protection assurée par le POS.

• **Acquisition de parcelles de terrain.** Dans la dynamique du futur quartier de Rochilly, acquisition d'une surface de 4.295 m<sup>2</sup>, s'inscrivant dans le développement du projet de quartier autour de l'Hôtel de Ville.

• **Complément de subvention à l'ARCEVI.** 49.880 F.

• **Suppression de la zone non AEDIFICANDI autour du cimetière.**

*Les peupliers malades ou morts devenus dangereux, ont été coupés, leurs souches arrachées, pour faire place à une haie de lauriers.*



*Quel beau cours d'eau !  
Mais sa propreté dépend de chacun d'entre vous.*



*Chemins des Ecureuils. Afin de réduire la vitesse des véhicules et agrémenter le site, des arbres ont été plantés en mars.*



**Les nouveaux venus**

A la suite de la démission de M. Raffin de son poste d'Adjoint au Maire chargé des Affaires Sociales, et de celle de Mme Beluze, née Martorell, de son

poste de Conseillère Municipale, Mme Nicole Tatot et M. Michel Denis sont venus rejoindre les rangs du Conseil Municipal.

Pour Nicole Tatot, il s'agit d'un premier mandat municipal et elle participe aux travaux des commissions suivantes :

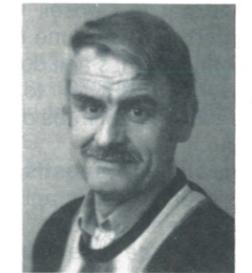
- scolaire
- environnement

Quant à Michel Denis, c'est un deuxième mandat qu'il entame et il s'est mis à la disposition des commissions suivantes :

- fêtes et cérémonies
- centre-ville
- voirie.



Nous leurs souhaitons à tous les deux la bienvenue dans notre équipe tout en remerciant nos deux collègues démis-



sionnaires du travail effectué durant le temps de leur mandat.



**CO TRIN**  
CONSEILLER  
CONSTRUCTEUR

3, place Joffre  
69230 SAINT-GENIS-LAVAL  
Tél. 78 56 44 45

**LE + D'UN CONSTRUCTEUR ARTISANAL**

MYOSOTIS



**Standing  
Efficacité  
Délais  
Compétence**

LE MEILLEUR RAPPORT  
QUALITÉ-PRIX

Nous avons aussi le terrain qu'il vous faut.  
Consultez-nous, notre fichier est à votre disposition.



**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

1986

1987

Prélèvement pour Dépenses Investis. 9,45 %	Prélèvement pour Dépenses Investis. 19,16 %
Reste et Divers 7,57 %	Reste et Divers 9,88 % + 2,31 %
Subventions 7,5 %	Subventions 7,5 %
Contingents et Participation 11,9 %	Contingents et Participation 11,9 %
Intérêts des Emprunts 18,12 %	Intérêts des Emprunts 16,56 % -1,56 %
Travaux Fournitures 16,15 %	Travaux Fournitures 16 % -0,15 %
Personnel 38,76 %	Personnel 38,16 % -0,60 %

Effort investis.  
+ 9,71 %

**LES TAUX D'IMPOSITION**

**1. Une volonté de diminuer les impôts locaux.**

Les taux d'imposition directe communale en 1987 restent égaux à ceux de

1986. Chacun pourra lui-même en conclure qu'il s'agit, en fait, d'un effort sur la **baisse**. Observons l'inflation : De décembre 1985 à décembre 1986 =

- Evolution des prix à la consommation = 2,12 %
- Evolution des prix de la construction = 2,38 %

Dans tous les cas, la commune fait

économiser au contribuable de Brignais ce "surcoût" de l'année 1986. De plus, la baisse de 0,94 % de la Taxe Professionnelle vient épauler la reprise des investissements consentis par les entreprises.

Le tableau des votes de taux se présente donc ainsi :

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation de taux	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	45.000.000	7,31 %	0 %	3.289.500
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.200.000	15,60 %	0 %	3.151.200
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	390.000	46,11 %	0 %	179.829
Taxe professionnelle	54.424.260	13,93 %	-0,94 %	7.581.299
<b>Total</b>	<b>120.014.260</b>			<b>14.201.828</b>

Il faut se souvenir que l'Etat réévalue les bases d'imposition individuelles tous les ans. En conséquence, malgré une baisse ou une égalité des taux communaux, certains pourront constater une légère augmentation. La raison est simple.

L'Etat applique une *majoration forfaitaire*

sur les valeurs Locatives des bases :

- des propriétés bâties + 5 %
  - des immeubles industriels + 3 %
  - des propriétés non bâties + 1 %
- (loi finances Etat 1987 : article 29).

En conséquence, si vous constatez un écart d'imposition il faut se renseigner au

service d'assiette du Centre des Impôts, mais il n'est pas dû à vos élus municipaux.

**2. Le ré déploiement des ressources fiscales.**

La commune se doit également d'observer ses recettes de production :

- Vente de produits ou de services.
- Droits d'entrée piscine, redevance camping, etc...
- Location de salles de réunions.
- Locations d'immeubles
- Droits de place du marché.

Elle doit essayer de faire augmenter la part des ressources de *production* plus vite que les ressources fiscales. Vendre plus et au plus juste prix à l'usager réel d'un service pour faire moins payer au contribuable.

L'année 1987 a les objectifs suivants :

- Faire progresser de + 13,9 % les ressources de "produits domaniaux" : loca-

tions de salles, redevances de terrains de sports, droits de voirie, place et stationnement, locations d'immeubles.

- Faire progresser de + 11 % les ressources d'exploitation telles que redevances d'assainissement avec une meilleure couverture des usagers, droits de piscine et de camping.

**3. L'objectif final : le service public rendu.**

On peut mesurer le service que rend la commune à sa population en soustrayant des dépenses réelles totales les recettes fiscales demandées aux habitants.

Exemple :

1. Dépenses réelles par habitant pour une population de 10.500 habitants en 1987 : 4.400 F/hab./an.

2. Recettes fiscales demandées au contribuable en moyenne théorique : 1.352 F/hab./an.

Différence au bénéfice de l'administré : 3.048 F.

Le système communal "rapporte" à chaque contribuable 3.048 F de service supplémentaire par rapport à ses impôts.

**MICHEL CASSAGNE**

**Un nouveau cadastre. Pourquoi ?**

**A**u terme de dix-huit mois de travaux, les géomètres de l'Administration viennent d'achever le remaniement du cadastre de la commune de Brignais.

Tout au long du mois de mars, le plan a été exposé en mairie, permettant ainsi aux propriétaires fonciers de le consulter et de formuler, le cas échéant, leurs observations.

La nouvelle documentation entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1988 et se substituera au cadastre actuel dit "cadastre rénové" établi en 1953.

**Le rôle du cadastre**

Le cadastre est essentiellement un document fiscal qui permet, à partir de la surface des parcelles mesurées sur le plan et de la nature de culture, de calculer la valeur locative puis la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Tenu à jour annuellement, il permet également l'identification des propriétés bâties et non bâties, et donne la désignation du propriétaire.

Les références cadastrales, section de plan et n° de parcelle, sont utilisées pour la rédaction des actes notariés et une concordance rigoureuse est assurée entre les documents de la conservation des hypothèques et ceux du cadastre.

Enfin, si le cadastre n'est pas reconnu en droit comme preuve de la propriété, il est très souvent utilisé par les experts qui, en fait, ne disposent que très rarement de sources de renseignements différentes.

**Un nouveau cadastre : pourquoi ?**

Comme dans beaucoup d'autres communes, le plan rénové de Brignais se révèle insuffisant pour permettre une mise à jour correcte et pour répondre à l'évaluation des besoins des usagers.

En particulier dans les zones bâties, l'échelle (5 feuilles au 1/2500<sup>e</sup>, 1 feuille au 1/1250<sup>e</sup>) ne permet pas d'effectuer correctement le report des limites et des constructions nouvelles. Par



Les services du cadastre pendant la permanence en Mairie.

ailleurs, la précision de ce plan est tout juste moyenne, ce qui explique les différences de superficie relevées au cours de la communication aux propriétaires.

Dans ces conditions, l'Administration, en accord avec la commune de Brignais, a décidé le remaniement du cadastre. Cette procédure, définie par la loi du 18 juillet 1974, prévoit que les travaux sont effectués aux frais de l'Etat.

**Un nouveau cadastre : comment ?**

Le plan est essentiellement établi à partir de photographies aériennes à l'échelle du 1/4000<sup>e</sup>, traitées et exploitées dans des ateliers spécialisés du Service du Cadastre, suivant une technique bien éprouvée.

A l'issue de cette première phase, les géomètres disposent de documents appelés "stéréominutes", sur lesquels tous les détails du terrain ("visibles qu'en haut") sont dessinés avec une grande précision métrique. C'est ce document qui servira de base au plan.

Dans les parties bâties les géomètres font un complétement léger (bord de toit, mitoyenneté, etc...). Il n'en est pas de même dans les zones non bâties où le travail est plus important (recherche de limites, de bornes, convocations des propriétaires, levers avec des appareils à réflexion d'ondes, etc...).

La dernière étape du travail du géomètre est le dessin du plan sur la stéréominute.

**Le plan remanié**

Les nombreux Brignairots venus consulter en mairie les nouveaux plans, ont pu constater un certain nombre de différences avec l'ancien plan :

- 39 planches au lieu de 6. L'échelle de toutes les planches est le 1/1000<sup>e</sup>.
- Le découpage en section est plus rationnel. Les sections nouvelles sont mieux équilibrées en superficie, mieux orientées et plus faciles à consulter et assembler.
- La lecture générale du plan remanié est plus moderne, plus complète en ce qui concerne les détails topographiques.
- La précision est bien meilleure dans tous les domaines et en particulier en ce qui concerne la détermination des contenances.

Ces améliorations ont, sans conteste, étendu le champ d'application du plan cadastral.

Jusqu'à maintenant son utilisation était essentiellement fiscale — ce n'est plus vrai.

Le nouveau plan, autant par sa conception que par sa précision, sera désormais beaucoup plus utilisé. Par les particuliers, bien sûr, mais aussi par les professionnels. Il devrait, notamment, apporter une aide précieuse aux services techniques de la Ville.

**LES SERVICES DU CADASTRE**



Après l'agitation et la fièvre engendrées par les cérémonies officielles d'octobre 1986, qu'en est-il du Jumelage en ce début 87 ?

## Jumelage... après les voyages de noce

### ON ENTRETIENT L'AMITIÉ

**M**ême si cette année ne doit pas connaître les mêmes cérémonies, un certain nombre d'échanges ou de contacts vont se concrétiser entre nos deux communautés. Il est certain également que beaucoup de relations individuelles ou familiales se sont nouées à l'occasion des jumelages officiels et continuent à susciter des visites personnelles et amicales qu'il n'est pas question de répertorier !

Le Comité de Jumelage s'efforce, comme c'est sa vocation, de faciliter les échanges entre associations ou groupes en donnant tous les renseignements pratiques nécessaires. Il se tient à la disposition de tous et souhaite être informé du mieux possible des projets en cours.

### LES PROJETS

A ce jour, sont prévus les réceptions ou déplacements suivants :

#### DU 20 AU 26 AVRIL

Visite d'un groupe de jeunes Allemands (8) pour un stage d'équitation qui aura lieu aux Vallières en particulier. Ce séjour constitue le retour d'un stage effectué à Hirschberg par de jeunes Brignairots durant l'été 86.

#### DU 1<sup>er</sup> AU 4 MAI

L'Université Populaire de Hirschberg (40 personnes) vient visiter la région de Brignais et sa banlieue (Lyon-Vienne, etc...) au titre d'un voyage de fin d'année scolaire !

#### DU 2 AU 5 MAI

Le Lycée d'Enseignement Professionnel Gustave Eiffel se déplace à Hirschberg (22 élèves accompagnés de 2 professeurs et de 2 parents) pour un voyage d'information, mais aussi de détente.

#### DU 7 AU 10 MAI

Un déplacement est organisé par le Comité de Jumelage, en liaison avec l'Amicale du Personnel Communal, afin de faire découvrir Hirschberg aux personnes qui ne le connaissent pas encore.

#### DU 28 AU 31 MAI

L'A.S.B. Tennis va disputer à Hirschberg le tournoi qui se joue alternativement en France et en Allemagne. Cette année, une quarantaine de joueurs sont du voyage. Le tournoi étant organisé par le Club de Grossachoen.

Enfin d'autres opérations sont en cours de mise au point. On peut citer comme probables :

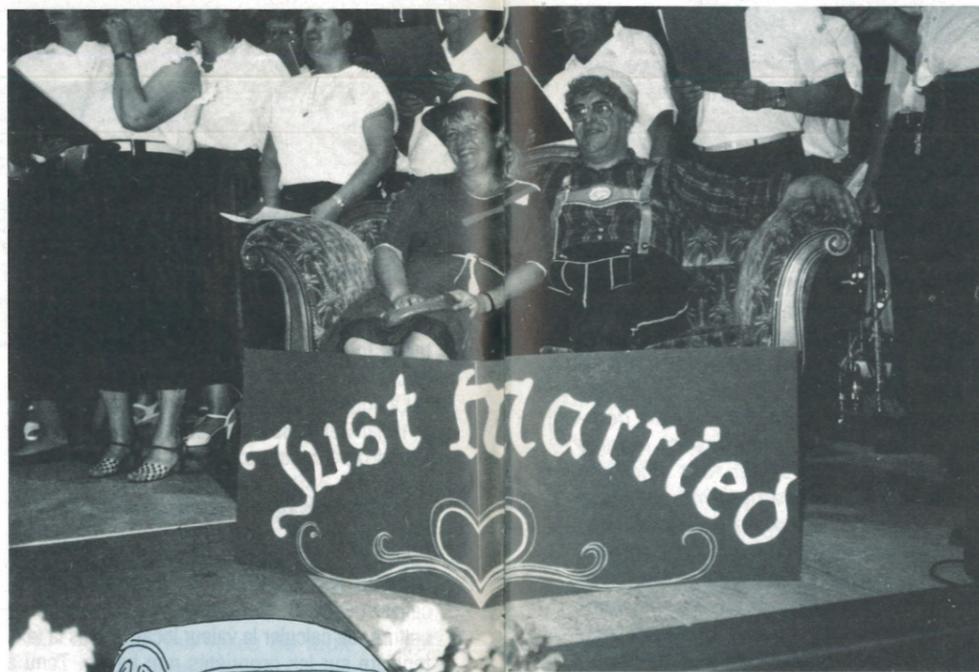
- La participation de classards allemands et alsaciens (invitations lancées aux deux communes par le Président des classes en 7) à la Journée des Classes le 17 mai à Brignais.

- Un concert donné à Brignais en juin par une chorale de très haut niveau de la région de Hirschberg.

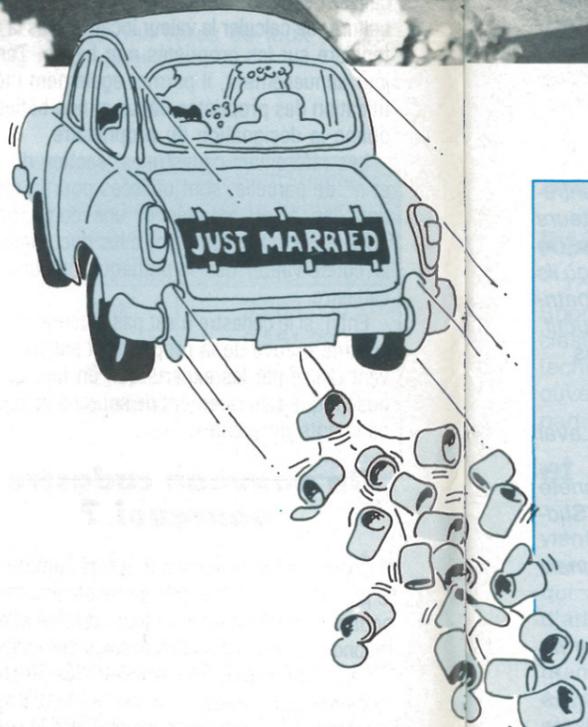
- La participation de l'équipe Senior de football de l'A.S. Brignais au championnat villageois qui est organisé en juin à Hirschberg et réunit toutes les associations locales qui veulent s'y inscrire.

Pour ce qui concerne les échanges scolaires, un déplacement n'a pu être organisé, comme cela aurait dû se faire, avant les vacances d'été. Des problèmes d'encadrement non résolus expliquent ce contretemps. Le Maire a alors suggéré aux professeurs du C.E.S., et en accord avec M. le Principal, d'organiser pour les enseignants (secondaire et primaire) un week-end, par exemple, fin mai. Les enseignants ont alors accepté et organisé ce voyage, prélude à de futurs et réguliers échanges scolaires, comme en 1986.

JEAN DARFEUILLE ■



Klauss et Françoise symbolisant l'union d'Hirschberg et de Brignais.

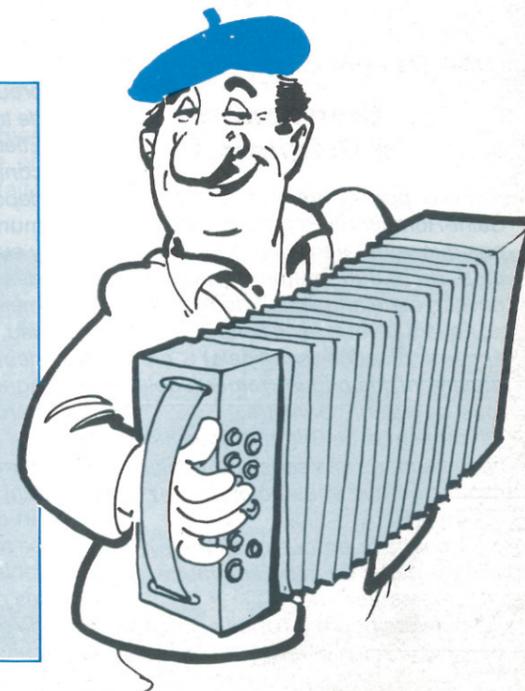


### INFORMATIONS UTILES

- Un cahier (d'idées ou suggestions) est en dépôt à la Maison des Associations, rue de la Giraudière. Toute personne ayant une question à poser ou un projet à soumettre peut le demander à Mmes Fayle ou Tournier dans la journée.

- Nous recevons chaque jour un quotidien allemand, le "Weinheimer Nachrichten", auquel nous avons été abonnés par nos amis allemands. Nous pouvons ainsi avoir des nouvelles fraîches de la région de Hirschberg et de la Bergstrasse.

Les personnes intéressées par la lecture de ce journal peuvent le consulter à la bibliothèque municipale (où il est déposé chaque semaine).



**"Espoir et Avenir" tels étaient les objectifs présentés par Claude Berger, Président de la FDSEA, pour le Congrès Départemental de 1987.**

## Brignais aux champs

Nos amis agriculteurs recherchaient des salles d'accueil pour leur congrès annuel. Les présidents départemental et local souhaitaient qu'il ait lieu à Brignais.

Mi-février, la date du 19 mars était retenue et le Maire mettait à la disposition des congressistes (plus de 700) les deux salles principales du Complexe Sportif. Il ne faut pas se le cacher : c'est une contrainte, car élèves et associations ont dû s'en accommoder.

Mais quelle récompense lorsque nous avons pu constater la joie de nos amis agriculteurs ce jour-là !

Et puis rendre service au monde rural, n'est-ce pas de notre devoir ?

Ce fut un grand congrès : grand par sa tenue, grand par la qualité des rapports qui ont été présentés.

Voici le discours par lequel le Maire les a accueillis.

M. le Président,  
MM. et Mmes les Présidents des Sections,  
M. le Sénateur,  
MM. les Conseillers Généraux,  
MM. les Maires,...

### Bienvenue à Brignais !

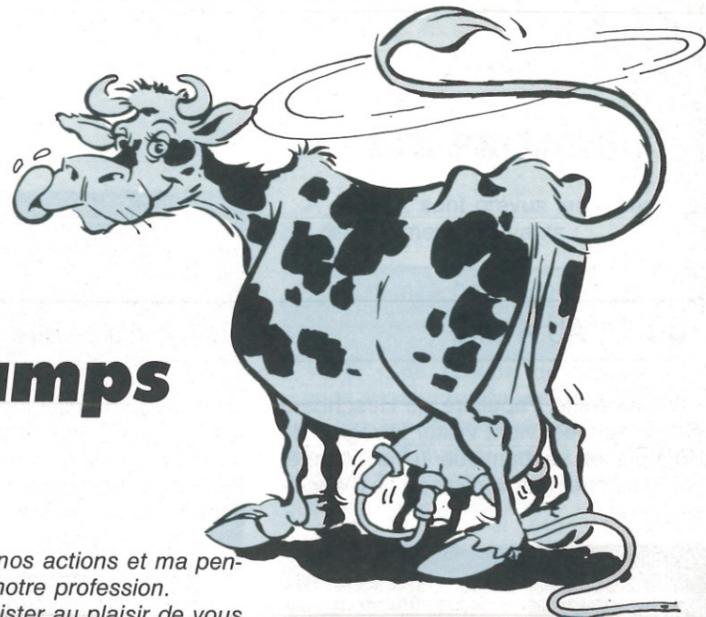
Invité pour votre 40<sup>e</sup> anniversaire à Saint-Romain-de-Popey, je ne pensais pas que votre prestigieuse Fédération de plus de 8.000 membres jetterait son dévolu, cette année, sur notre commune.

J'avais lu votre excellente plaquette (40 années d'action syndicale) : c'est un document historique, remarquable, que tous devraient connaître.

Votre choix de Brignais nous honore et nous sommes très sensibles également à l'occasion que vous nous donnez d'être avec vous.

Je souhaite en quelques mots :

1. vous parler de notre commune, et des communes voisines,
2. vous dire pourquoi nous sommes sensibles à votre présence,



3. vous préciser nos actions et ma pensée vis-à-vis de notre profession.

Je ne peux résister au plaisir de vous lire quelques lignes extraites de l'ouvrage de Théodore Ogier.

**Nous sommes en 1866.** Brignais a 2.000 habitants, sa superficie est de 1.000 ha, divisés ainsi :

- terres labourables couvrant une superficie de 508 ha
- près 105 ha
- vignes 244 ha
- bois taillis 101 ha

Et plus loin :

« Si l'on voulait recourir au langage métaphorique en parlant de la situation topographique qu'occupe le bourg de Brignais, on dirait qu'elle représente une réunion de fruits et de fleurs rangés dans une corbeille garnie de mousse et de verdure. Par son entourage, en effet, ce bourg est placé dans un milieu des plus agréables, que concourt à embellir le Garon dans ses capricieux détours. Déchu aujourd'hui de sa prospérité primitive, ce bourg, avantageusement situé, avait été choisi depuis un temps immémorial pour servir de lieu de halte aux nombreuses voitures, charrettes et roulages de tout genre se dirigeant de Lyon à Saint-Etienne, le Velay et Toulouse ; mais ce continuel passage de voitures a cessé depuis que la voie ferrée établit une communication plus prompte et plus facile. Il y aurait à regretter pour Brignais, la perte des avantages que procuraient le commerce et le mouvement auquel il donnait lieu, si ses habitants essentiellement laborieux n'eussent demandé aux travaux agricoles une compensation à ce qu'ils perdaient.

« De ce territoire, où les cultivateurs qui composent presque la totalité des habitants savent pratiquer avec habileté cet art qui honore et ennoblit les hommes, de ce territoire, disons-nous, sortent de véritables prodiges ; car on peut qualifier ainsi les produits aussi distingués que lucratifs de ce sol ; aussi l'on doit féliciter les agriculteurs qui, par leurs savants travaux,

sont parvenus à ce résultat. Mais, si tous les produits agricoles sont remarquables, nos éloges s'appliqueront plus particulièrement à l'arboriculture dont les perfectionnements ont atteint, de nos jours, le plus haut degré, tant sous le rapport des arbres eux-mêmes et de leurs formes gracieuses, que sous celui des fruits qu'ils donnent, et dont la saveur et la bonté ne laissent rien à désirer à l'œil, ni au goût. Honneur donc à ceux qui savent comprendre que c'est à la culture de la terre qu'ils doivent demander des moyens d'existence, et qu'elle peut même, étant bien dirigée, les conduire à la fortune ».

**Aujourd'hui, Brignais** a un peu plus de 10.000 habitants. Le POS a bien produit ses effets et nos municipalités successives ont réussi à contenir la croissance démographique. 7.000 habitants en 1975, 10.500 aujourd'hui. 35 % de la surface est classée en NC - ND (agriculture, zone naturelle)

Son activité économique se développe bien. Brignais est recherché par les entreprises et les particuliers. Les agriculteurs y sont peu nombreux, mais très actifs. De même, dans les communes voisines où ils montent une garde vigilante sur ce patrimoine qui, je l'espère, restera productif.

- Chaponost, c'est 907 ha agricoles
- Soucieu, 419
- Orliénas, 796
- Vourles, 350, et même St-Genis-Laval avec 343 ha.

Sans atteindre, il s'en faut, la notoriété d'autres parties du département, ce Sud-Ouest Lyonnais est réputé :

- pour ses vins, Coteaux du Lyonnais AOC,
- pour son arboriculture,
- pour ses cultures maraîchères, pour ne citer que cela.

Les coopératives sont dynamiques (Brignais, 3.500 T, la SICOLY 8.000 T), les marchés aux fruits également (Vourles).

### Votre présence

Comme l'a souligné le Président Berger dans son éditorial, le choix du lieu de ce congrès en milieu urbain traduit une volonté d'espoir, de recherche d'équilibre. Nous sommes convaincus de la nécessité de cet équilibre.

**Le canton d'abord :** (40.000 habitants), 4 communes — 3 non Courly — 1 Courly. La moitié des habitants non Courly. C'est déjà un facteur d'équilibre.

**Cette partie du département** où nous avons la chance d'avoir un nombre important de communes rurales : oui, une chance ! Les Maires, les Conseillers Municipaux, les Présidents d'Associations Agricoles, de Coopératives, d'ASA, qui nous côtoient, sont autant de témoins sans complaisance, mais ô combien efficaces du dur métier qui est le vôtre.

Par vos conseils, vos remarques, votre lucidité, vous nous permettez sans cesse de "coller au terrain".

Je suis fier de ces contacts, de ces conversations, de ces travaux que nous réussissons côte à côte ; fier aussi de cette solidarité (pas toujours évidente !) que je ressens dans nos syndicats, dans nos réunions ; fier de cette amitié, de cette chaleur qui se dégagent dans nos rencontres.

### Votre profession

Nous, Conseillers Généraux, Maires, Conseillers Municipaux, sommes vos élus. C'est dire que nous devons vous aider dans la mesure de nos moyens à résoudre vos difficultés.

Nous essayons de le faire :

- au niveau de la vie quotidienne,
- au niveau des prévisions (SDAU, POS...),
- au niveau du Conseil Général.

Savez-vous, par exemple, que cette année le Conseil Général a décidé d'accorder :

— **224 MF** pour l'aide aux communes, pour leurs travaux d'équipement (les plus défavorisés).

— **61 MF** pour l'équipement rural hors DGE.

— **17 MF** pour l'équipement rural au titre de la DGE (2<sup>e</sup> part, transfert de l'Etat) ?

Ses interventions sont nombreuses, vous le savez : l'assainissement, la voirie rurale, l'électrification rurale, la lutte contre l'érosion, l'hydraulique agricole, le tourisme en milieu rural, les établissements d'enseignement agricole, etc...

### L'avenir "Il fera beau demain"

Je voudrais terminer sur l'avenir.

Vous avez la chance d'avoir à portée de main une importante population

urbaine dans le Rhône (1,5 million d'habitants), 5,5 en Rhône-Alpes.

Vous devez réimaginer la production, la distribution, la transformation de vos produits.

Vous devez mieux faire connaître vos produits, leurs qualités, la nécessité de les consommer pour une meilleure santé (facteur d'équilibre), accueillir les citadins (gîtes ruraux, tourisme), développer l'agro-alimentaire.

Enfin, au moment où la situation économique internationale patine, nous devons tous nous rappeler que :

- l'agriculture française représente près d'un tiers des surfaces agricoles de la Communauté ;
- que les devises que votre profession a rapporté à la Nation ont contrebalancé la facture pétrolière des années 84-85 ;
- que l'acte unique entrera en vigueur en 1992, c'est-à-dire... **demain.**

Quand je dis nous, c'est nous, les élus, et surtout les parlementaires et gouvernants auprès desquels vous devez rencontrer compréhension et non indifférence, aide et non assistanat.

L'équilibre de notre pays dépend de votre volonté à innover et surtout de la lucidité de nos gouvernants.

Gageons, comme titrait un grand quotidien lyonnais, cette semaine "qu'il fera beau demain !".

MICHEL THIERS ■

## L'été en fête

**La période estivale est, pour de multiples raisons, peu animée sur le plan local. Aussi, pour essayer de réanimer notre ville, la Commission des Fêtes souhaite organiser deux manifestations et cela avec le concours des amicales de classes (de 0 à 7).**

### Pétanque...

Tout d'abord le 14 juin, au Complexe Sportif, un concours de pétanque inter-classes, organisé avec la coopération technique de l'ASB Pétanque, sera ouvert à tous les classards désireux de participer.

### et Feu d'artifice

Un mois plus tard, le 14 juillet qu'il convient de fêter dignement, réunira dans le parc de l'Hôtel-de-Ville, les Brignairots qui pourront assister à un grand feu d'artifice. Ce sera une première dans le genre à Brignais ! Mais auparavant un grand défilé aux flambeaux des Arcades à l'Hôtel-de-Ville aura réuni les classards ainsi que toutes les personnes désireuses de retrouver le goût de ces ancien-

nes traditions. Les enfants seront, bien entendu, les bienvenus à ce défilé et, d'ores et déjà, il est possible de se faire

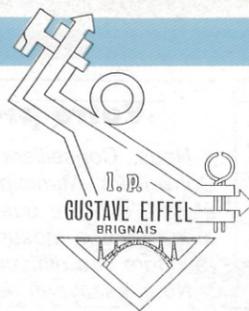
inscrire pour ces deux manifestations en s'adressant aux points suivants :

- magasin CORDIAL
  - magasin EUDES
  - magasin CHRISTINE
  - Maison de la Presse
  - magasin CURT
- jusqu'au 27 mai 1987.

GUY BERNOLLIN ■

Brignais en fête : grands prix nationaux de musique





## L'enseignement technique a 100 ans...

Les premières "écoles professionnelles" ont été ouvertes en 1886-87 pour former des techniciens dans des secteurs bien définis.

Depuis les besoins se sont amplifiés et diversifiés conduisant à la création des lycées techniques et professionnels, et au développement des enseignements technologiques supérieurs. Les élèves sortant diplômés de ces établissements sont mieux armés pour trouver un emploi dans la période actuelle si difficile.

Mais la commémoration de ce centenaire doit s'accompagner d'une réflexion pragmatique sur l'adéquation des enseignements "collant" aux réalités économiques de notre temps. Le contrôle continu des aptitudes et du savoir-faire doit être encore amélioré.

De manière générale l'objectif recherché pour les élèves est une adaptabilité accrue aux changements de leur future vie professionnelle ainsi qu'une préparation à un emploi immédiat. Cette nécessité encore plus intense pour les études

menant aux diplômes supérieurs a conduit d'une part à mettre en place les baccalauréats professionnels et d'autre part à étudier l'aménagement des seconds cycles de lycées techniques. Les efforts devraient s'orienter vers des horaires hebdomadaires moins lourds qui, en permettant certains enseignements généraux, favoriseraient l'adaptabilité professionnelle et le passage vers d'autres formations. Ils devraient porter aussi sur l'apprentissage des techniques de la communication écrite, orale et audio-visuelle.

L'allongement de la formation professionnelle de bacheliers ou brevetés, par le biais des BTS ou DUT, serait contrebalancé pour les bacheliers "techniciens" par l'accès possible aux formations supérieures longues comme les bacheliers "d'enseignement général".

Cette adaptation des enseignements n'est pas l'affaire de la seule Education Nationale. Elle concerne la Nation tout entière. La décentralisation fait que les Régions sont concernées

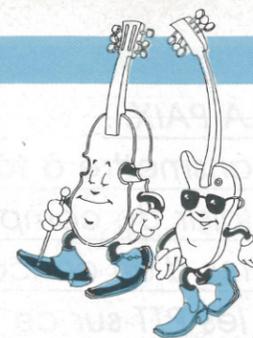


(convergence des formations et des emplois prévisibles). Les branches professionnelles et les entreprises le sont aussi (enseignement par alternance, conventions de jumelage, intervention de professionnels dans les lycées, stages de professeurs en entreprises, formation permanente).

Elèves, parents, élus régionaux et départementaux, responsables et travailleurs des entreprises, vous êtes tous, avec les éducateurs et professeurs, en charge du succès de ce grand dessein.

**JEAN DARFEUILLE** ■

Les ateliers de menuiserie du LEP. Attention les doigts !



## Les scolaires en musique !...

Ils furent près d'un millier, élèves des écoles publiques et privées, à profiter des spectacles éducatifs de qualité offerts par la Municipalité et organisés par l'ADDIM (Association Départementale de Diffusion et d'Initiation Musicale).

C'est au gymnase que le 20 janvier 1987, 500 élèves de CM2, CM1 et CE2 ont découvert la "Samba" et la "Bossa Nova" avec le Voyage Musical au Brésil du trio plein d'humour et de talent "le Roi Lézard".

Puis à leur tour, les CE1, CP et grands de maternelles ont pu apprécier le concert du 14 mars intitulé "la Magicienne des Couleurs", conte musical chorégraphique de la Compagnie du Loup Bleu.



A la découverte de la musique.

Ce spectacle a constitué pour les plus petits, une découverte originale de la danse, de la musique et des couleurs.

**M. ALTIERI** ■

Nous adressons nos très vives félicitations à **Mlle GONON**, ancienne directrice de l'école privée de Brignais, et qui vient d'être nommée Chevalier des Palmes Académiques.

**Se retrouver dans la peau d'un autre personnage, s'inventer une autre histoire, rêver pendant un moment, c'est tout ce que permet le déguisement et c'est ce qu'ont vécu les enfants de Brignais à l'occasion de la Mi-Carême.**

## Le rêve... ou la réalité

Pour ce premier essai d'animation commune Commission des Fêtes-Enseignants-Enfants des écoles, le temps maussade du matin n'a pas réussi à décourager l'enthousiasme des participants.

Tous les groupes scolaires ayant souscrit au programme proposé se sont donc retrouvés, après le goûter pris en classe, sur le terrain d'aventures du Garel. Les enfants costumés, qu'ils soient des écoles primaires ou maternelles, accompagnés de nombreux instituteurs et parents, ont défilé jusqu'au point de rendez-vous fixé. Là, plus de 1.000 enfants ont attendu avec impatience le lâcher de ballons qui récompensera une fois les cartes renvoyées, la classe dont le ballon sera allé le plus loin.

A cet envol multicolore a succédé la mise à feu de **Monsieur Carnaval**, celle-

ci étant faite par les deux enfants ayant le mieux répondu à la question : combien de ballons ont-ils été lâchés ? (la réponse était 240).

Monsieur Carnaval ayant très bien brûlé, accompagné d'un soleil tardif mais bien sympathique, il ne restait qu'à se séparer en se donnant rendez-vous pour Carnaval 88.

La Commission des Fêtes remercie vivement pour l'aide qu'ils ont apportée les directeurs, directrices, instituteurs et institutrices de tous les enfants, ainsi que les nombreux parents qui se sont associés à cette manifestation. Tous ensemble, préparons dès maintenant Carnaval 88, afin que la prochaine édition soit encore mieux réussie que celle de cette année.

A bientôt et Merci.

**GUY BERNOLLIN** ■



LA PAIX...

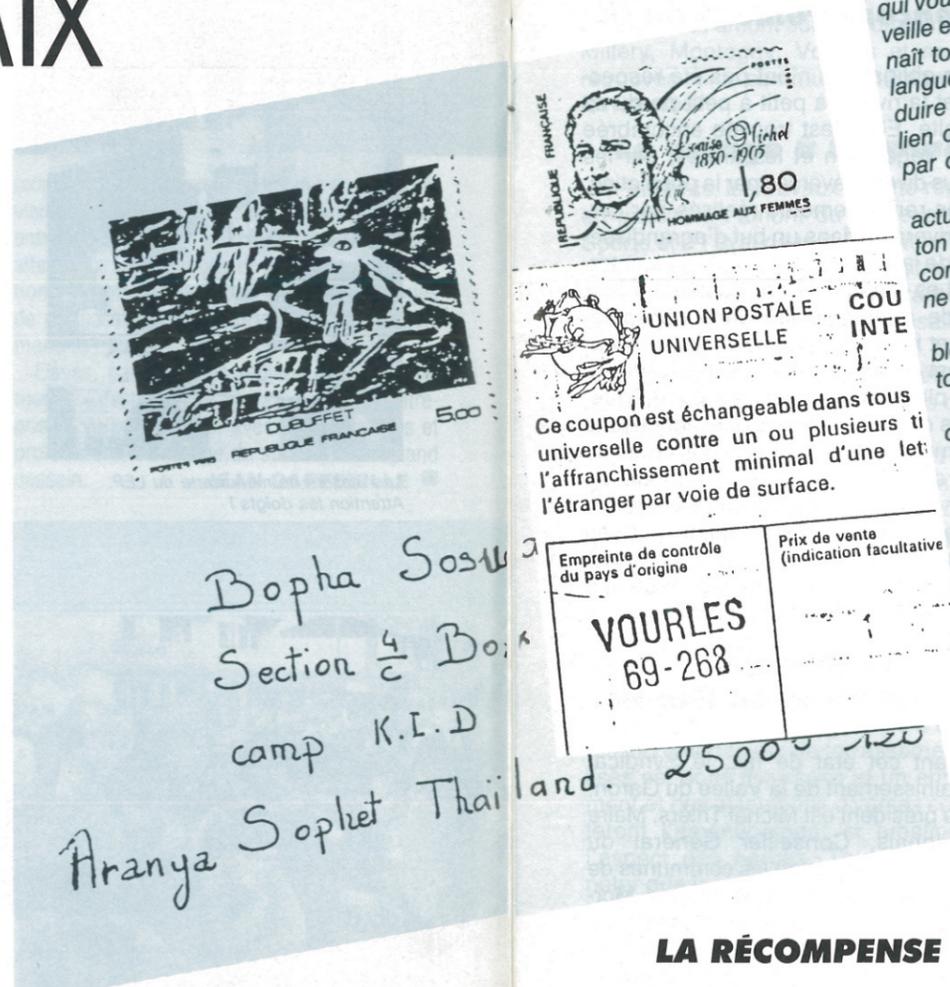
Quel message essentiel à transmettre à toutes les générations !  
A Brignais, nous avons le plaisir de compter parmi nos jeunes  
une des dix lauréates d'un concours national  
organisé par les PTT sur ce thème.

# LA POSTE ET LA PAIX

## Un concours pour les moins de 15 ans

Comme chaque année le service de l'information et de la communication des PTT organise un concours de compositions épistolaires destiné aux jeunes de moins de 15 ans. En 1986 ce concours, qui a réuni 83 candidats dans le Rhône,

avait pour objet la rédaction en 1.000 mots maximum d'une lettre sur le thème "lettre à un enfant réfugié, dans laquelle tu expliques le rôle de la Poste dans la construction de la paix".



### LA RÉCOMPENSE

Après avoir franchi la barrière de sélection régionale, Christine Besson demeurant allée des Iris à Brignais élève au collège Louis Querbes à Vourles, a été classée 9<sup>e</sup> au plan national.

C'est ainsi que les 8 et 9 octobre 1986 Christine a pu faire connaissance avec la grande famille postale au cours de deux journées particulièrement bien remplies. Départ pour Paris le matin par le TGV, puis réception dans les salons du Ministère des PTT où Gérard Longuet, Ministre, a remis le diplôme de l'Union Postale Universelle aux dix lauréats nationaux. Déjeuner à bord des bateaux-mouches, tour de Paris en autobus et départ de Paris par le Capitole en direction de Périgueux avec dîner de gala à bord du train.

Le lendemain visite de l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux, vaste bâtiment qui s'étale sur 48.000 m<sup>2</sup>. 750 agents composent l'effectif de cette

### Bonjour Bopha,

Je sais que la guerre t'a chassé du Cambodge et que tu vis actuellement en Thaïlande, dans un camp de réfugiés. C'est l'aumônier du collège qui m'a transmis ton adresse : Camp K.I.D. à Sophet en Thaïlande. J'ai cherché dans mon atlas cet endroit sans succès. J'imagine qu'il ne correspond pas à une grande ville.

On m'a dit qu'un jour prochain, en allant dans cette petite cabane de bambous qui vous sert de poste provisoire, tu trouveras ma lettre venant de France. Je m'émerveille en pensant que ce message te parviendra, malgré les bouleversements que connaît ton pays, et cela grâce à l'efficacité de la Poste. J'espère que tu comprends la langue française ; sinon peut-être trouveras-tu quelqu'un plus âgé que toi pour te traduire mon courrier. Je souhaite que cette correspondance fasse naître entre nous un lien d'amitié qui se renforcera au fur et à mesure de nos échanges. J'espère aussi par ce moyen te connaître davantage ainsi que ta famille, tes coutumes, ton pays. Si cela ne te coûte pas trop, explique-moi ta vie avant la guerre et ton existence actuelle. Quelle est ton opinion sur ces affrontements continus qui t'ont obligé à quitter ton pays natal ? Tout ce que tu pourras me dire à ce sujet, me permettra de mieux comprendre ta situation car un adolescent n'ayant jamais connu que paix et bonheur ne peut s'imaginer une vie faite d'angoisse et de peurs.

Moi je m'appelle Françoise ; mon existence est sûrement bien calme et confortable à côté de la tienne. Elle est celle d'une Française moyenne de quatorze ans : Pierre, tous les jeunes de mon âge, je vis avec mes parents. J'ai un frère de huit ans : Pierre. Des animaux familiers partagent notre maison : il s'agit d'un chien "Pataud" et d'une chatte "Minette".

Le plus clair de mon temps se passe à l'école. J'aime particulièrement le sport et les langues comme l'anglais et l'espagnol, mais malheureusement nous n'apprenons pas les langues orientales. L'école ne m'ennuie pas, c'est ma deuxième famille. Je consacre mon samedi et mon dimanche aux loisirs : ski l'hiver et vélo l'été ; je profiterai aussi de ce temps libre pour t'écrire. Je te dessine tant bien que mal un portrait de moi-même ; je voudrais bien que tu en fasses autant lorsque tu me répondras pour que je puisse me faire une idée de ton visage, en attendant de te voir vraiment, un jour meilleur.

Jusqu'à maintenant je ne m'intéressais guère aux timbres mais j'en ai vu à la poste de très beaux que tu aimeras peut-être garder. Je les choisirai aussi variés que possible. Une fois qu'on t'aura remis ce message, porte-le sur toi, dans la poche de ta chemise. De temps en temps, tu sentiras sur ta poitrine la résistance du papier et alors du penses à moi, si loin, et tu te diras : quelque part, à des milliers de kilomètres d'ici, une amie pense à moi.

De mon côté, quand j'aurai reçu de tes nouvelles, j'emporterai ta lettre dans mon cartable à l'école. Je parlerai à mes camarades de toi et de ton pays, riche de ma science nouvelle. Sûrement, certains d'entre eux auront envie de lier connaissance par le même moyen avec un jeune de tes amis, et nous établirons un vrai réseau d'amitié par-dessus les frontières, les misères, les bagarres des adultes... Je rêve un peu, c'est vrai, mais ce serait si beau ! « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main » ! dit un de nos poètes : Paul Fort.

Au revoir donc Bopha, ami que je ne connais pas. Ces mots disent bien ce que nous sommes encore l'un pour l'autre : des inconnus et que j'espère que nous deviendrons bientôt : des amis, grâce à la Poste.

**FRANÇOISE.**  
 P.S. Je joins à mon envoi un coupon-réponse ; comme tu le sais peut-être, il te permettra d'obtenir en échange des timbres de ton pays. J'ai tellement hâte de recevoir un mot de toi que je voudrais supprimer tous les obstacles...

entreprise qui, avec ses 67 presses et rotatives, a produit entre autres valeurs fiduciaires 4.300.000.000 feuilles de timbres, 65.000.000 d'exemplaires de carnets.

Depuis la conception de la maquette jusqu'aux différents procédés d'impression des timbres, taille douce, héliogravure, offset, en passant par la fabrication du poinçon gravé en creux sur une plaque de cuivre, tout fut minutieusement expliqué.

Jamais Christine et ses camarades d'un jour n'avaient pu imaginer qu'un simple petit rectangle de papier put nécessiter autant de travail et d'application.

Enfin le 4 février 1987, au cours d'une petite réception à la Mairie de Brignais, remise du vélo cross, épilogue de cette belle aventure.

**Bravo Christine.**

## Un lit tout neuf pour le Garon

*Qu'il nous soit permis de remercier M. Nérat, ingénieur du cabinet Merlin, pour la compétence, la patience dont il a fait preuve au cours de ce chantier et la Société Forézienne pour le rapport qualité-prix fourni. Nous lui avons demandé de rédiger l'article ci-dessous.*

Le Garon est une rivière non domaniale et qui, à ce titre, appartient aux riverains. Le Code Rural précise les obligations de ces derniers en matière d'entretien du lit et des berges et de maintien de la capacité d'écoulement de la rivière.

### Des crues à l'encombrement du lit

Ces obligations n'ont pas été respectées et la rivière a petit à petit perdu sa capacité. Elle s'est trouvée encombrée par la végétation et les arbres, par les débris divers déversés par la population, par les remblaiements réalisés par certains riverains dans un but d'agrandissement de la superficie utilisable de leur terrain. Les industriels ont également leur part de responsabilité dans l'ensablement et l'encombrement du lit. La situation est devenue telle que la rivière ne peut plus contenir les crues et que, depuis quelques années, les inondations sont importantes. L'épisode des crues du mois d'avril 1983, dont la période de retour statistique est de vingt ans environ, est encore présent dans tous les esprits. Plus récemment, une crue moins importante a eu lieu en janvier 1986 et a causé également des inondations.

### La décision du Syndicat du Garon

Devant cet état de fait, le Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon, dont le président est Michel Thiers, Maire de Brignais, Conseiller Général du Rhône, et qui regroupe les communes de Brignais, Grigny, Millery, Montagny, Mornant, Orliénas, Taluyers, Vourles et deux Syndicats d'Eau Potable, a décidé d'étendre sa compétence aux rivières et donc de se substituer aux riverains pour entreprendre une action coordonnée sur le Garon et le Mornantet depuis le pont de la Levée à l'amont de Brignais, jusqu'au Rhône.

Le but de cette décision est de redonner aux rivières les caractéristiques hydrauliques qu'elles avaient il y a de nombreuses années avant l'urbanisation, et qui étaient compatibles avec l'hydraulicité de leur bassin versant, et de diminuer les inondations en les limitant aux phénomènes exceptionnels.

Le Syndicat a chargé le Cabinet d'Etudes Marc Merlin de réaliser l'étude hydraulique des rivières, de concevoir un aménagement permettant de répondre aux objectifs, et de suivre l'exécution des travaux. La Direction Départementale de l'Agriculture a été chargée de la conduite d'opération. Les travaux ont été adjugés à l'Entreprise Forézienne par appel

d'offres et ont débuté sur la commune de Grigny en décembre 1986. Ils ont progressé vers l'amont sur les communes de Millery, Montagny, Vourles et se sont retrouvés sur la commune de Brignais en février 1987.

### Le curage à Brignais

A Brignais, les travaux ont été réalisés en priorité à l'amont du boulevard des Sports et à l'aval de la rue du Moulin, où la capacité du lit était la plus faible et où les inondations ont été importantes en 1983. Ils ont consisté à débroussailler et déboiser les berges, à curer le lit, taluter, voire enrocher les berges et à débarrasser le lit et les abords des débris divers et dépôts clandestins.

Entre le boulevard des Sports et la rue du Moulin, les travaux réalisés en mars 1987 ont constitué la phase "hydraulique" de l'aménagement prévu par la Municipalité et les Services Techniques de la Ville de Brignais. Cette réalisation a eu pour but de rendre la traversée de la ville agréable et de faciliter l'accessibilité des berges tout en respectant la rivière et en permettant le passage des crues. L'aspect du lit de la rivière tel qu'il ressort des travaux de terrassement réalisés est donc provisoire et un enherbement et des plantations diverses compléteront l'aménagement et amélioreront l'aspect des berges. Toutefois, il faut noter que les débris évacués, quelques jours après, on en retrouve de nouveau, ce qui ne va pas dans le sens d'une amélioration de l'aspect visuel de la rivière.

**Il est fait appel ici au sens civique des habitants et il leur est demandé de respecter l'aménagement réalisé par le Syndicat et financé par tous.**

Les travaux réalisés sur la commune de Brignais, pour un montant de 400.000 francs hors taxes environ, sont complétés actuellement par des travaux de protection hydraulique particuliers, en cours à proximité de l'école communale A. Lassaragne, où le lit était particulièrement resserré et où le terrassement n'a pas permis d'assurer la continuité hydraulique du Garon.

Par ailleurs, la reconstruction du pont de la Levée (sous le CR 39) est également envisagée dans un avenir que l'hydraulique voudrait le plus proche possible pour donner toute leur justification aux travaux de terrassement déjà réalisés dans cette zone.

M. NÉRAT (Cabinet MERLIN) ■



Le lit du Garon dégagé.



## Sentiers pédestres : on serpente... on progresse !

Point n'est besoin d'emprunter sa voiture pour se retrouver au contact de la nature, loin du bruit, au cœur d'un bosquet, comme plongé dans un autre monde.

N'est-ce pas là une des richesses que nous offre Brignais ? avec toutefois la proximité du grand centre métropole.

D'ores et déjà, la jonction avec nos voisines Chaponost et Soucieu se trouve facilitée. La collaboration entre les trois communes n'y est pas étrangère.

Dans l'immédiat, les efforts sont orientés sur le secteur Nord ; les autres secteurs seront examinés ultérieurement.

En ce qui concerne les chemins des Lapins et de la Gerle, le projet balisage est programmé. Un fléchage ad hoc nous permettra de repérer plus aisément les circuits possibles.

Plusieurs rencontres sympathiques ont eu lieu entre quelques membres de la Commission et des propriétaires riverains. Notre souci est de veiller au respect de la nature et des besoins de tous.

Les services techniques de la Mairie ont apporté leur aide pour résoudre quel-

ques points particuliers.

Une équipe de bénévoles est prête à intervenir pour certains travaux de débroussaillage et remise en état de passages délicats.

Nous souhaitons dans un prochain bulletin convier tous les amateurs de marche à un rassemblement convivial où, avec nos voisins, nous pourrions profiter ensemble du travail réalisé !

A suivre... **DENISE CHERMETTE**



On débrousaille les ronces, parfois il faut employer les grands moyens.

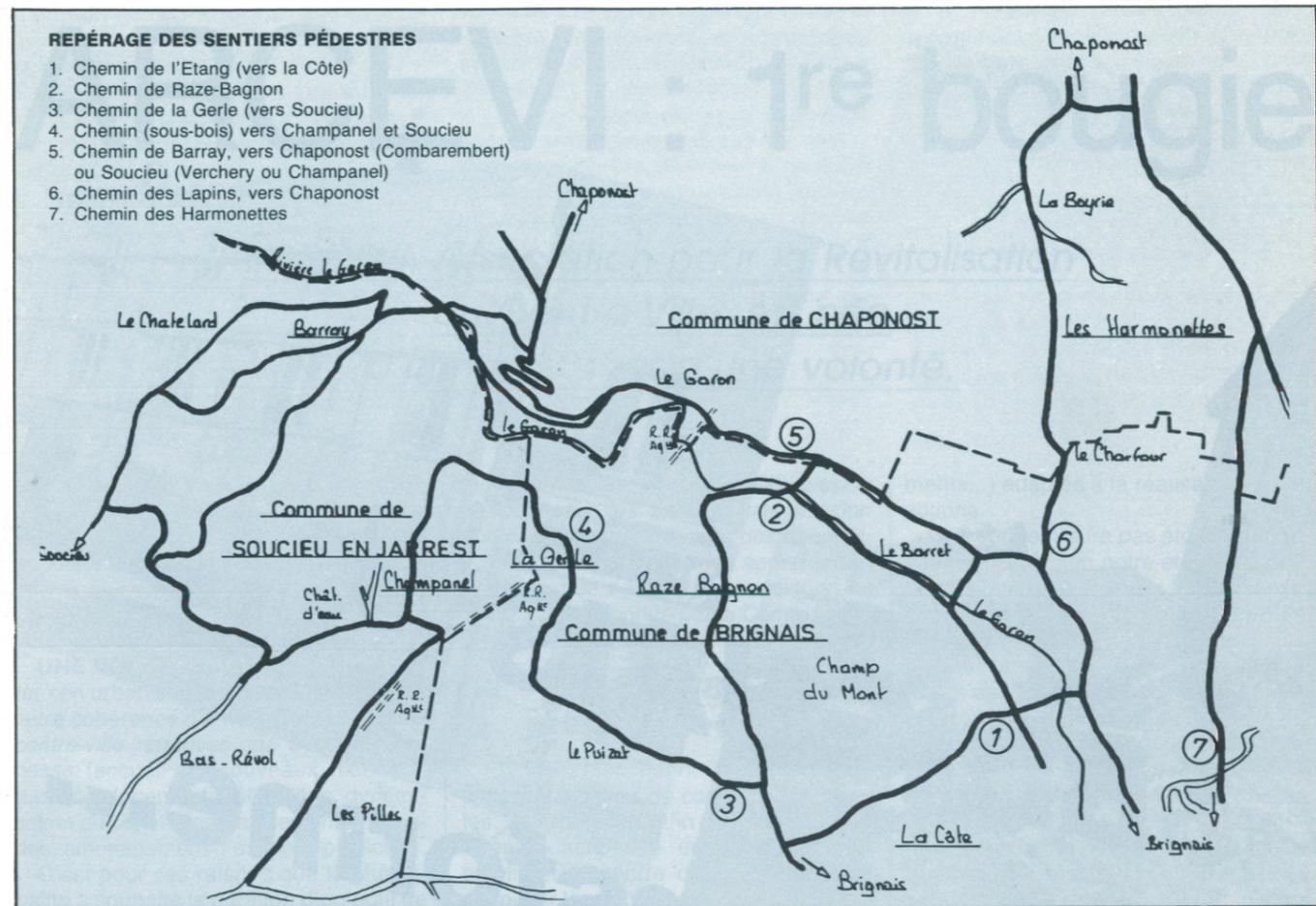


La Commission est composée de : Mme Chermette, MM. Darfeuille, Brunot et Sagnole, M. Solly, M. et Mme Tollet, Mme Charmettant, M. Gardon Pierre, M. Leclercq, M. Vienco.  
A Chaponost, c'est M. Dumont qui s'occupe de ce dossier et à Soucieu, c'est M. Marais.

**Vous tous qui êtes intéressés, vous pouvez contacter l'une de ces personnes.**

### REPÉRAGE DES SENTIERS PÉDESTRES

1. Chemin de l'Etang (vers la Côte)
2. Chemin de Raze-Bagnon
3. Chemin de la Gerle (vers Soucieu)
4. Chemin (sous-bois) vers Champanel et Soucieu
5. Chemin de Barry, vers Chaponost (Combarembert) ou Soucieu (Verchery ou Champanel)
6. Chemin des Lapins, vers Chaponost
7. Chemin des Harmonettes



### OPÉRATION CAVES ET GRENIERS

Cette année, une première opération a eu lieu du 13 au 19 avril.

De plus, nous vous proposons la mise à disposition de quatre bennes de 14 m<sup>3</sup>.

Ces bennes seront entreposées sur quatre quartiers :

- Résidence Les Pérouses
- Parking PL rue Mère E. Rivet
- PLace du 8 Mai 1945
- Boulevard des Sports

aux dates suivantes :  
du 22 au 28 juin 1987, du 5 au 11 octobre 1987 et du 4 au 10 janvier 1988.

sagei Y. LOYER

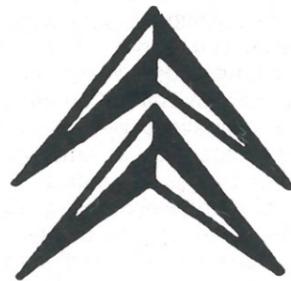
**PARTICULIERS**  
ETUDE ET REALISATION LOTISSEMENTS

**COLLECTIVITES**  
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
Conception, Maîtrise d'œuvre, Infrastructure

B.P. 11 - 69630 CHAPONOST

☎ 78.45.23.43

# GARAGE C. Balleydier



## Mécanique - Electricité - Carrosserie Vente neuf et occasion

21, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS  
**78.05.17.33**

### AMÉLIORATION ET ÉQUIPEMENT DE L'HABITAT

STORES DE PLEIN AIR  
STORES INTERIEURS  
VOLETS ROULANTS  
GRILLES DE MAGASIN

DOUBLE VITRAGE  
SURVITRAGE  
FENETRES DE RENOVATION  
ISOLATION LAINE DE ROCHE  
VERANDAS

**ABRIS DE PISCINE  
78.45.06.28**



15, rue des Bleuets - 69630 CHAPONOST



**BRIGNAIS**  
se transforme...  
s'améliore...

# ARCEVI : 1<sup>re</sup> bougie

*L'ARCEVI, Association pour la Revitalisation du Centre-Ville, est née d'un constat et d'une volonté.*

**UN CONSTAT.** Brignais n'est plus le petit village d'il y a vingt-cinq ans ; notre ville a grandi (sa population a presque triplé !), s'est équipée (équipements scolaires, sportifs, associatifs...), mais cette évolution s'est faite *au détriment du centre-ville.*

**UNE VOLONTÉ.** Brignais doit modérer son urbanisation au profit d'une meilleure cohérence d'aménagement, et son *centre-ville retrouver une seconde jeunesse* (accueil de nouveaux ménages dans des logements réhabilités, dynamisation du commerce, ravalement de façades, aménagement d'espaces publics...).

C'est pour ces raisons que la Municipalité a souhaité la création d'un outil de

proximité, ayant à la fois *une mission d'étude pour les élus, et une mission d'écoute et conseil auprès des usagers.*

A la suite d'une réflexion approfondie, est donc née l'ARCEVI, association loi 1901, subventionnée par la Commune et par l'Etat.

## **Mars 1987 : première bougie**

L'ARCEVI fonctionne depuis un an, et a mené un travail de contacts, d'enquêtes, de repérages, afin de définir les différentes actions à entreprendre pour améliorer le centre de Brignais, et de découvrir les outils (procédures, finance-

ments...) adaptés à la réalisation de ces actions.

Une année n'aura pas été trop longue pour mener à bien notre étude ; et nous aurons encore à solliciter les personnes intéressées pour compléter certains dossiers.

Actuellement, nous mettons dans sa forme définitive le mémoire qui permettra aux élus de prendre leurs décisions, et aux différents intervenants (administrations, partenaires économiques...) de juger tout l'intérêt de notre Projet de Quartier.

Parallèlement, nous restons toujours à *la disposition du public* pour le renseigner sur l'amélioration de l'habitat (techni-

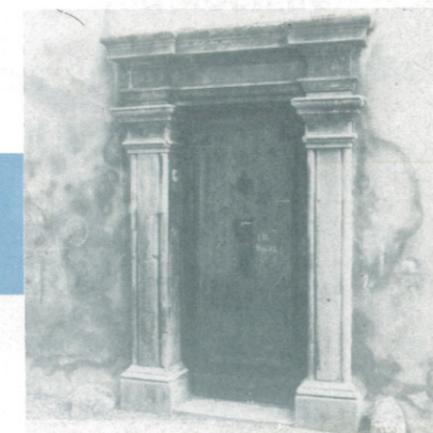
Rue des Routiers.



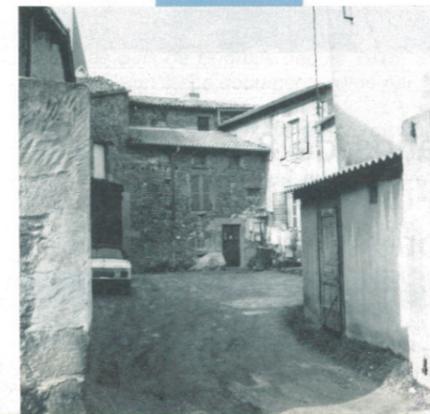
Rue Casse-Froide.



Rue Casse-Froide : le charme discret du passé.



Rue de Ronde.



Ruelle de la Giraudière.



ques, financements, législation...), le commerce (locaux disponibles, subventions...), les ravalements de façades (subventions...), et toutes les questions qui regardent la revitalisation du centre-ville en général.

**Une semaine Centre-Ville**

*Pour fêter la fin de la phase d'études, et la prochaine entrée en phase opérationnelle du Projet de Quartier, l'ARCEVI, en liaison avec les différents services municipaux et avec de nom-*

*breuses associations, organise du 18 au 23 mai une semaine de manifestations en centre-ville, ouverte par la braderie commerciale et l'inauguration de la nouvelle Poste.*

*Des soirées diaporama, des expositions en divers lieux sur de nombreux thèmes (architecture régionale, techniques de réhabilitation, histoire de Brignais, résultats des concours...), diverses animations sont programmées.*

*Une plaquette complète et des affiches vous tiendront au courant du déroulement de cette semaine centre-ville.*

*Trois concours sont également lancés à cette occasion :*

- un concours d'affiches en direction des enfants des écoles primaires,
- un concours bande dessinée pour les élèves du collège et du LEP,
- un concours photo pour les Brignairots (règlement complet déposé à l'ARCEVI).

*Les œuvres seront exposées au public durant toute cette semaine du 18 au 23 mai.*

*Participez nombreux.*

M.F. COSTE ■



Place Gamboni.



Rue Casse-Froide.



Rue de Ronde.



Rue du Moulin : cette maison sera ravalée en 1987.

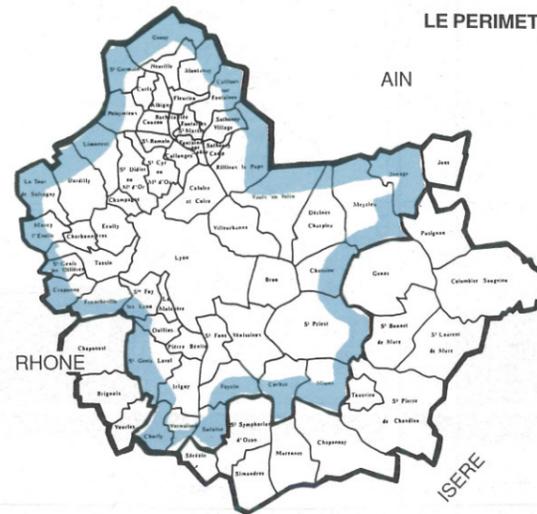
**ARCEVI**

7, rue du Moulin  
BRIGNAIS  
Tél. 78.05.33.91

**PERMANENCES :**

tous les matins de 8 à 12 h.  
lundi après-midi de 14 à 19 h.  
vendredi après-midi de 14 à 16 h.

**Le S.D.A.U. en révision**



LE PERIMETRE DU S.D.A.U.

Le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Agglomération Lyonnaise), mis à l'étude en 68, a été approuvé en 1978.

La situation ayant bien changé depuis, aux plans démographique et éco-

nomique, il fallait le réviser.

C'est ce qui a été décidé à la mi-85. Afin de mieux associer les seize communes extérieures à la Courly, dont Brignais, comprises dans le périmètre du SDAU, les 55 communes de la Courly et

ces 16 communes, soit 71 communes se sont regroupées au sein d'un syndicat S.E.P.A.L. (Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Lyonnaise).

Les 16 communes hors Courly ont alors désigné leurs 6 représentants à ce syndicat de 19 membres.

C'est dire que nous sommes bien associés à cette étude. Pour notre secteur, nous avons désigné M. François Perraud, Maire de Chaponost, comme notre représentant.

On comprend aisément quelle importance revêt cette étude pour notre avenir : la démographie, les migrations de population, la grande voirie, le métro, le TGV..., tout doit être pris en compte afin de prévoir et s'adapter au mieux aux besoins du proche et du lointain avenir. (Comme auparavant, les POS doivent être en accord avec le SDAU).

Pendant ce processus, une consultation pour avis des personnes publiques intéressées, une mise à disposition du public, et une transmission au représentant de l'Etat et aux Maires, seront effectuées.

MICHEL THIERS ■

**Un Contrat de Quartier pour Brignais**

En 1983, la commune de Brignais avait négocié avec la Région un Contrat de Quartier très avantageux quant aux subventions accordées. Celui-ci prévoyait la réalisation d'aménagements urbains et d'une partie de l'Espace Culture-Loisirs.

Plusieurs opérations ont déjà été réalisées, pour mémoire :

- l'achat de la propriété de Mijolla (parc, bâtiments) d'une contenance de 26.420 m<sup>2</sup>,
- l'aménagement de la nouvelle mairie; y compris ses abords,
- la réalisation de la placette de l'église.

L'Etat s'étant désengagé sur le financement de certains éléments de l'Espace Culture-Loisirs initial, la commune n'a donc pu mener à bien cette réalisation selon le projet qui avait été établi.

Il est rappelé que cet équipement avait été originellement prévu pour répondre à des besoins cantonaux.

Devant cette situation, le Maire a donc demandé à la Région de renégocier l'ensemble de son contrat en revoyant à la baisse cet équipement (celui-ci ne regroupe donc plus, dans son programme, qu'une bibliothèque, une salle polyvalente et des salles de réunions annexes) dégageant ainsi un montant de travaux à réaffecter sur d'autres opérations.

Le Maire a donc renégocié le choix d'opérations nouvelles pour lesquelles la Commune n'avait pas ou peu de financement, soit : l'aménagement du parc de l'Hôtel-de-Ville, de la rue de Verdun, des rives du Garon et de la place du Marché, de la rue du Moulin, tout en sauvegardant l'intégralité du crédit voté par le Conseil Régional (5 MF).

Ainsi, l'effort communal sur le plan financier se trouve-t-il amoindri en permettant en outre la réalisation d'un aménagement urbain qui confèrera peu-à-peu à notre commune un espace plus paysagé.

D.M.T. ■

**PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

Lors du précédent bulletin municipal nous avons retracé l'évolution du Plan d'Occupation des Sols de Brignais depuis 1975, année de sa mise en place.

La révision de ce document, votée par le Conseil Municipal le 14 janvier 1985, est maintenant achevée.

Au cours de ces deux années, le groupe de travail chargé d'étudier les modifications et améliorations à apporter, s'est réuni fréquemment. A l'issue de ce travail, une enquête publique a eu lieu en mairie, du 1<sup>er</sup> décembre 1986 au 15 janvier 1987 ; 33 réclamations ont été déposées et étudiées par M. Peysson, Commissaire Enquêteur, présent en mairie les trois derniers jours de l'enquête.

Puis le Conseil Municipal a approuvé le 27 mars 87 le projet de révision.

Une fois le dossier transmis à M. le Préfet et la publicité parue dans les journaux désignés à cet effet, commencera l'application du nouveau plan et du nouveau règlement.

C. GAÏDO ■

**1988 : Construction de logements de qualité à Rochilly**

A la suite de l'étude qu'avait effectuée Mlle Didier-Laurent quant à la réalisation d'un groupe scolaire sur Brignais, les contacts ont pu reprendre avec les différents aménageurs au sujet de l'aménagement de la zone de Rochilly.

Un premier accord a été passé à hauteur d'une participation par logement construit, afin de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux d'aménagement de voies, de réseaux et d'espaces piétons et une participation importante à la Commission du groupe scolaire.

Contrairement à la pratique antérieure, ceux-ci seraient accomplis sous la maîtrise d'œuvre de la commune, sous la conduite d'opérations de la DDE, afin de garantir à l'ensemble des travaux la meilleure qualité possible.

Il est rappelé, au titre des équipements généraux, que serait construit un groupe scolaire de 3 classes maternelles et 5 classes primaires, qui devrait définitivement équilibrer les établissements d'enseignement sur le territoire communal, étant entendu que les préfabriqués vétustes actuels au nombre de 17 seraient alors désaffectés (ce qui contribuerait en outre à faire baisser les coûts d'entretien des groupes scolaires).

La Municipalité, les aménageurs et les services travaillent donc désormais activement pour arrêter les différentes modalités d'aménagement de cette vaste zone de 150 hectares qui devrait regrouper dans l'ordre de 250 logements, dans l'objectif de voir procéder à une première réalisation fin 1988.

D.M. TARRAL ■

## BRIGNAIS se TRANSFORME



Ça bouge à Brignais, des chantiers se terminent,  
d'autres démarrent, des projets se mettent en place, se programment.  
C'est toute une dynamique qui se développe,  
transformant et améliorant sans cesse notre ville.

**NOUS AVONS UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE : notre cité a un centre ancien. Nous devons en conserver l'esthétique, tout en l'aérant afin de vous faciliter la vie. C'est pour cela que nous poursuivons nos réalisations dans plusieurs directions :**

- Recherche d'un meilleur équilibre piéton-voiture : création de parkings, élargissement de certaines rues, amélioration de l'éclairage.
- Rafrâichissement des façades des édifices publics, et incitation auprès des propriétaires pour le faire également.
- Renforcement du végétal (arbres, arbustes, fleurs).
- Aménagement d'une partie des berges du Garon.

Nous devons également rénover nos réseaux d'assainissement, nos rues, et favoriser le développement culturel d'une population de plus de 10.000 habitants.

Pour ce dernier point, nous devons être conscients de la nécessité de vous donner l'occasion de mieux vous documenter, de compléter vos connaissances, de mieux vous comprendre grâce à des rencontres, des échanges spontanés ou prévus. C'est pour cela que le projet **Espace-Culture-Loisirs** que nous vous avons présenté en janvier-mars 1983 (cf. bulletin municipal n° 13) doit voir le jour sous une forme plus modeste, bien sûr.

J'ai demandé à M. Tarral, Directeur des Services Techniques, de vous résumer ci-dessous nos actions. **M.T.**

### Ateliers municipaux... c'est parti !

Les ateliers municipaux, actuellement dispersés en cinq points de la commune, ont fait l'objet d'une première inscription budgétaire au titre du budget 1987, afin de lancer une première tranche de travaux.

Ainsi, pourra-t-il être procédé, dans un premier temps, au regroupement de l'ensemble des activités des ateliers municipaux, ce qui renforcera la cohésion de l'équipe municipale.

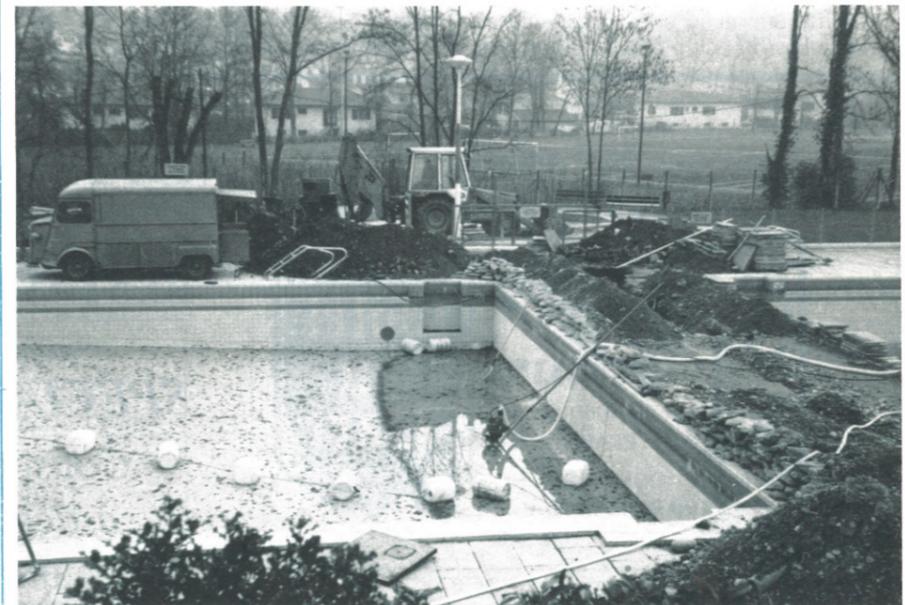
Sa rentabilité sur le terrain s'en trouvera améliorée.

La réalisation de ces travaux contribuera, en outre, à remplir de façon tout-à-fait satisfaisante les conditions d'hygiène.

L'ensemble du projet regroupe deux hangars situés de part et d'autre d'une unité centrale qui compte, en rez-de-chaussée, le local de stock, le bureau des contremaîtres, les sanitaires, une chaufferie, et à l'étage, les vestiaires, compris

### Piscine municipale... Encore des améliorations

Les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche de mise en conformité des installations de la piscine municipale seront terminés fin mai, sous la conduite du Cabinet Chailleux. Il s'agit de la rénovation de la filtration et la réalisation d'un circuit des eaux améliorant la qualité de l'eau, tout en économisant environ 100 à 150.000 F par an.



Piscine municipale : de gros travaux pour améliorer la qualité de l'eau et diminuer le coût de fonctionnement.

une salle de réunions et un grand local de réserves.

Cette partie centrale fait l'objet de la première tranche de travaux.

Les ateliers seront implantés rue d'Alsace sur l'ancienne station d'épuration, directement à proximité du centre-ville, conditions essentielle pour rester le plus efficace possible quant à sa propreté.

### Agrandissement du centre médico-social... c'est pour demain !

Les élus, sur avis de la Commission Sociale, ont décidé de retenir un crédit nécessaire pour l'agrandissement des locaux du centre médico-social Georges Louvet au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment actuellement occupé.

Les travaux concernent :

- la création de trois bureaux nouveaux et d'une salle de réunions à l'étage,
- la création d'un sas dans le hall du rez-de-chaussée,
- certains recloisonnements pour la création d'un coin d'éveil à l'enfance, d'un local de déshabillage des bébés,
- des travaux de propreté et de réfection de l'installation de téléphone.

Ce projet a été confié au Cabinet Coquet qui arrête les différentes modalités de ce dossier, tant sur le plan administratif que sur le plan technique.

Ainsi, à très court terme, les Brignais pourront-ils bénéficier d'un équipement approprié.

**Gymnase municipal...  
on améliore**

Des crédits ont été réservés au titre du budget 1987 pour l'amélioration du Complexe Sportif, soit la réalisation d'une ventilation dans la salle de judo et la réfection des parties d'écalux de cette même salle.

La Municipalité en profite pour attirer l'attention de tous sur le fait que la bonne conservation des installations dépend du souci que chacun a de préserver celles-ci (les écalux ont été détériorés par des jets de pierres, ce qui est inadmissible).

Il est également procédé à une expertise devant certains petits basculements de panneaux de façade, dans le cadre de la garantie décennale.

Il semble qu'un accord puisse être trouvé pour que la reprise des panneaux concernés, qui devrait pouvoir intervenir durant la période de l'été, soit prise en compte. Ainsi, l'opportunité d'un ravalement des bâtiments du gymnase pourra éventuellement être envisagée pour l'année 1988.



Aux Pérouses, ce local sera complètement transformé.

**Local des Pérouses...  
les jeunes retroussent  
les manches**

Le projet d'aménagement du local anciennement commercial sis à proximité de la Résidence des Pérouses va se concrétiser d'ici à début mai par l'ouverture effective du chantier...

Lors d'une rencontre avec les jeunes du quartier, le 23 mars 1987, M. le Maire,

entouré de M. Arnaud, Mme Van Den Broeck, et Mme Piegay de la Commission Action Sociale, a défini à nouveau les objectifs de ce projet : pallier la carence de locaux communs dans le quartier, favoriser l'osmose entre les Pérouses et d'autres quartiers, responsabiliser les habitants en les invitant à participer à l'aménagement du local, et à le sauvegarder.

Pour ce faire, la Municipalité a fait appel à de nombreux partenaires : l'Association "Vivre aux Pérouses", l'OPAC, le Centre Social, les éducateurs AJD, et bien sûr "Etudes et Chantiers" organisme de formation qui fonde son action sur des objectifs concrets d'aménagements.

Douze à quinze jeunes auront la possibilité de participer à cette opération de rénovation qui doit s'étendre sur quelques mois. Sous statut TUC, ceux-ci bénéficieront d'une formation particulière dispensée par l'équipe d'Etudes et Chantiers et acquerront ainsi une expérience non négligeable.

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulée cette rencontre qui a réuni de nombreuses personnes intéressées au projet.

Rappelons que certains lots (étanchéité, charpente...) seront confiés à des entreprises extérieures et qu'Etudes et Chantiers prendra en charge le reste du chantier, c'est-à-dire des lots plomberie, carrelages, chauffage, peintures...

L'ouverture de ces locaux étant prévue pour le quatrième trimestre 1987, vous serez régulièrement informés de l'évolution du chantier...

**Espace-Culture-Loisirs...  
une bibliothèque, une  
salle polyvalente, etc.**

Au titre du Contrat de Quartier, figure la réalisation d'un équipement d'Espace-Culture-Loisirs qui, devant le désengagement de l'Etat, a dû être revu à la baisse.

Après un premier contact avec la Direction du Livre qui nous a assuré de la conservation du financement propre à la bibliothèque, la commune a donc fait le nécessaire avec l'équipe d'architectes pour revoir l'ensemble du programme.

Ainsi, celui-ci ne comporte plus que : un lieu d'échange culturel (bibliothèque, vidéothèque, expositions...) dans le volume du projet initial, les activités de la mezzanine bibliothèque étant descendues au rez-de-chaussée ;

- une salle polyvalente de 500 places (y compris estrade et sièges escamotables) ;
- une petite salle d'activités diverses comprise entre 150 et 200 m<sup>2</sup> ;
- des parties communes regroupant des sanitaires ainsi que des petites salles de réunions.

Ce projet compte désormais un sous-sol qui n'existait pas auparavant et qui servira entre autres de garage pour les véhicules de la mairie.

Par ailleurs, une extension de ce programme sera possible ultérieurement, si nécessaire, puisque la mezzanine de la bibliothèque, bien que non aménagée, a été conservée et pourra être divisée en diverses salles.

Cet équipement permettra en outre, comme cela avait été prévu dans le premier projet, de contribuer à la réduction des charges de fonctionnement de la mairie puisque la chaufferie devrait éga-

lement servir pour les locaux de la nouvelle mairie.

Sur le plan du déroulement des opérations, une première tranche regroupant les locaux d'accueil et de la salle d'activités multiples, ainsi que la bibliothèque, son sous-sol et la chaufferie, pourrait être réalisée fin 1988, étant entendu que les travaux devraient débuter dans les premiers jours du mois de septembre.

Cette tranche serait suivie d'une 2<sup>e</sup> tranche courant 1989 comprenant la salle polyvalente et des petites salles de réunions.

L'implantation de cet équipement est prévu à l'angle de la rue Mère Elise Rivet et de la rue de la Pinette et devrait contribuer à structurer l'entrée de ville de Brignais en remplacement du parking poids lourds. Il devrait en outre contribuer au renforcement des liaisons quartier de la Compassion - centre-ville.

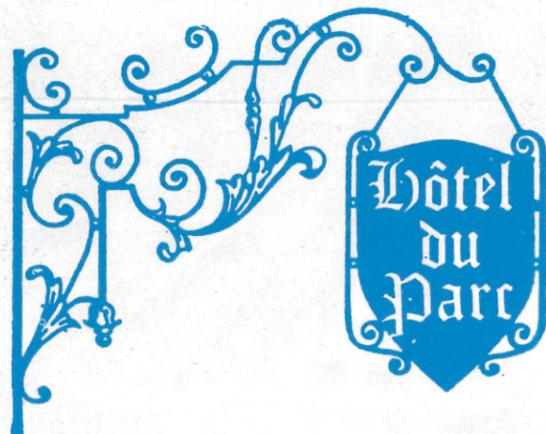
Enfin, sur le plan de la mission d'ingénierie, un accord a également été passé avec les architectes pour réduire celle-ci en fonction des phases déjà réalisées antérieurement.

**Brignais  
fait sa toilette**

Tout le monde a pu remarquer le ravalement de deux de ses bâtiments, pour mémoire, l'immeuble logements 17, rue de Simondon, et la petite maison Sommer située à l'angle de la rue du Général de Gaulle et du bd Bovier-Lapierre.

Ces travaux s'inscrivent dans l'objectif du Projet de Quartier, conduit par Mlle Coste de l'ARCEVI, qui devrait concourir à éclaircir peu-à-peu l'ensemble du centre-ville de Brignais et précédant la réfection des façades de l'immeuble abritant ses services, rue du Moulin.

D.M. TARRAL - M. THIERS ■



**BAR - HOTEL**

\*\* NN

RESTAURANT Garage

**SPÉCIALITÉ MAISON :**

*Couscous le vendredi  
à déguster sur place  
ou à emporter*

**Hôtel du Parc**

123, avenue Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 11 08

Ouvert tous les jours sauf le lundi

**POIZEUIL Pierre**

12, allée Haut-Garel  
69530 BRIGNAIS  
Tél. 78.05.32.07

PLATERIE  
PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
REVETEMENTS  
MURAUX



**Fleurina**

140, rue Général-de-Gaulle  
69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 08 54

Décoration florale - Mariages - Articles funéraires - Travaux mortuaires  
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

**BOULANGERIE - PATISSERIE**

**Maison LACROIX**

*une équipe de professionnels toujours  
à votre service*

**102, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 78.05.25.97**

## “CHANGEZ DE DÉCOR”

Depuis longtemps déjà, le bureau de Poste de Brignais ne correspondait plus aux besoins des populations de Brignais (10.000 habitants) et Orléans (1.482 habitants).

L'aménagement de nouveaux locaux adaptés entre dans l'opération de transformation de Brignais, transformation visant à l'adaptation d'un village aux exigences de l'évolution démographique, dans un souci d'amélioration du cadre et des conditions de vie.



PTT

LA POSTE

### Le nouveau bureau de Poste

Le 23 mai 1987, M. Gilbert Carrère, Préfet, Commissaire de la République de la Région Rhône-Alpes inaugurer le nouveau bureau de Poste de Brignais accompagné de M. Gilbert Haffner, Chef de Service départemental des Postes, M. Michel Thiers, Maire de Brignais, Conseiller Général du Rhône, et M. Jean-Claude Maille, Directeur d'Etablissement, Receveur du Bureau PTT de Brignais.

C'est l'ancienne mairie, bâtiment communal, qui s'appelle désormais "La Poste". Si les deux étages sont réservés au travail intense du personnel et au logement du Receveur, seule une partie du rez-de-chaussée est accessible au public : côté place Gamboni pour toutes les opérations postales (avec une rampe d'accès pour les handicapés), côté cour pour les boîtes postales et dépôts en nombre du courrier des sociétés. Le hall d'entrée abrite les cabines téléphoniques et la boîte aux lettres intérieure ; à droite,

c'est la salle du public qui offre deux guichets dits "aquarium" avec vitres pare-balles. Un passe-paquets permet de remettre les objets encombrants à envoyer ; plus à droite, une salle d'accueil offre au receveur ou à son représentant la possibilité de recevoir les clients pour des opérations spéciales et discrètes.

La rénovation et la transformation aux normes postales ont été partagées moitié-moitié entre la commune et l'administration des PTT.



“L'opéra-Poste”, “Sautez le pas”, “Bougez avec la Poste”, “Changez de décor”, sont autant de thèmes, autant de slogans qui dénotent le dynamisme de la Poste et sa volonté de développer son image de marque dans un environnement international de plus en plus concurrentiel.

### Journée philatélique

L'Amicale Philatélique de Brignais a cherché à rassembler tout cela dans un souvenir unique sous forme d'une enveloppe illustrée au format anglais en associant :

- d'une part un facteur rural d'autrefois dessiné sur l'enveloppe et le très moderne TGV postal dont les premières rames ont été mises en service sur Paris-Lyon le 1<sup>er</sup> octobre 1984 reproduit sur le timbre-poste à 2,10 F de valeur faciale ;
- d'autre part, la Mairie de Brignais avec les armoiries actuelles de la commune et

les PTT avec le logotype “La Poste”, dessinés sur le cachet à date grand format spécial.

Ce souvenir sera vendu lors de l'ouverture du bureau de poste temporaire le 23



mai 1987 concédé par l'Administration le jour de l'inauguration, bureau temporaire qui se tiendra dans la salle du public et salle d'accueil de la nouvelle Poste de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Il y aura également une petite exposition philatélique.

GÉRARD MARTIN  
de l'Amicale Philatélique

LES PROCHAINES RÉUNIONS ADMINISTRATIVES AURONT LIEU A 20 H. 30  
AU LOCAL DE L'ARAIRE A MESSIMY MARDI 16 JUIN et MARDI 7 JUILLET 1987

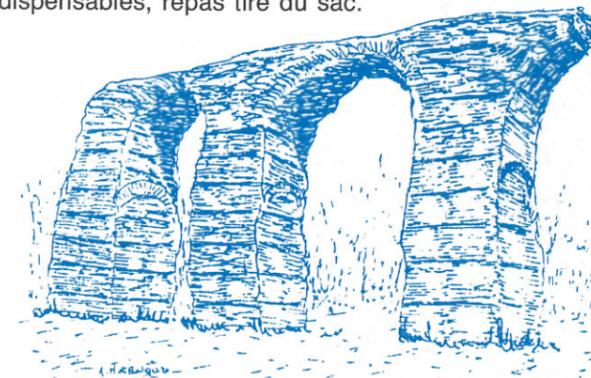
## RÉOUVERTURE DE L'EXPOSITION SUR “LES AQUEDUCS ROMAINS DE LYON”

L'exposition se tiendra du

**3 MAI au 14 JUIN 1987 les dimanches après-midi de 14 h. à 18 h.**  
Maison de l'Araire, le Bourg à Yzeron

Visite possible aux groupes et aux scolaires en semaine, sur rendez-vous - Tél. 78 45 39 09

**VISITE :** Visite des vestiges de l'aqueduc du Gier dans la vallée du Bozançon à St-Maurice-sur-Dargoire.  
**Le Dimanche 17 mai 1987.** Rendez-vous sur la place du bourg de St-Maurice-sur-Dargoire.  
En cas de temps incertain, vous pourrez vous renseigner en téléphonant au 78.45.39.09  
Sac à dos, chaussures de marche indispensables, repas tiré du sac.



Pont Siphon du Giron

## Voitures et piétons : vers un équilibre harmonieux !

L'amélioration du Centre-Ville se poursuit par de spectaculaires travaux de voirie : aménagement de la place Gamboni, élargissement de la rue du Moulin, agrandissement de la place du Marché, travaux qui sont la conclusion d'une réflexion visant à créer un centre harmonieux où chacun trouve son équilibre.



Les travaux place Gamboni.

### STATIONNEMENT

Afin de faciliter le stationnement en Centre-Ville, les Gardiens de Police Municipale ont reçu des consignes pour faire respecter la réglementation. Veillez à mettre votre disque de stationnement.

### PLACE GAMBONI NEW LOOK !

Afin de faciliter le déménagement futur des locaux de la Poste place Gamboni et pour permettre à celle-ci de fonctionner dans les meilleures conditions, la Commission de Voirie municipale a pris la décision de réaliser une première tranche de travaux de réfection de la place Gamboni qui concerne la partie comprise entre la RN.86 et la ruelle menant au Vieux Pont.

Le parti d'aménagement répond à l'idée d'étendre le plus possible les parties piétonnes. Pour ce faire, le stationnement en talon est modifié par une disposition en biais, ce qui permet de réduire la voie de circulation. Le stationnement reste sensiblement le même, ce projet n'entraînant la suppression que de deux places.

En conséquence, la circulation automobile est à sens unique allant de la RN.86 vers la rue du Colonel Guillaud.

Sur le plan des aménagements, ont également été comprises :

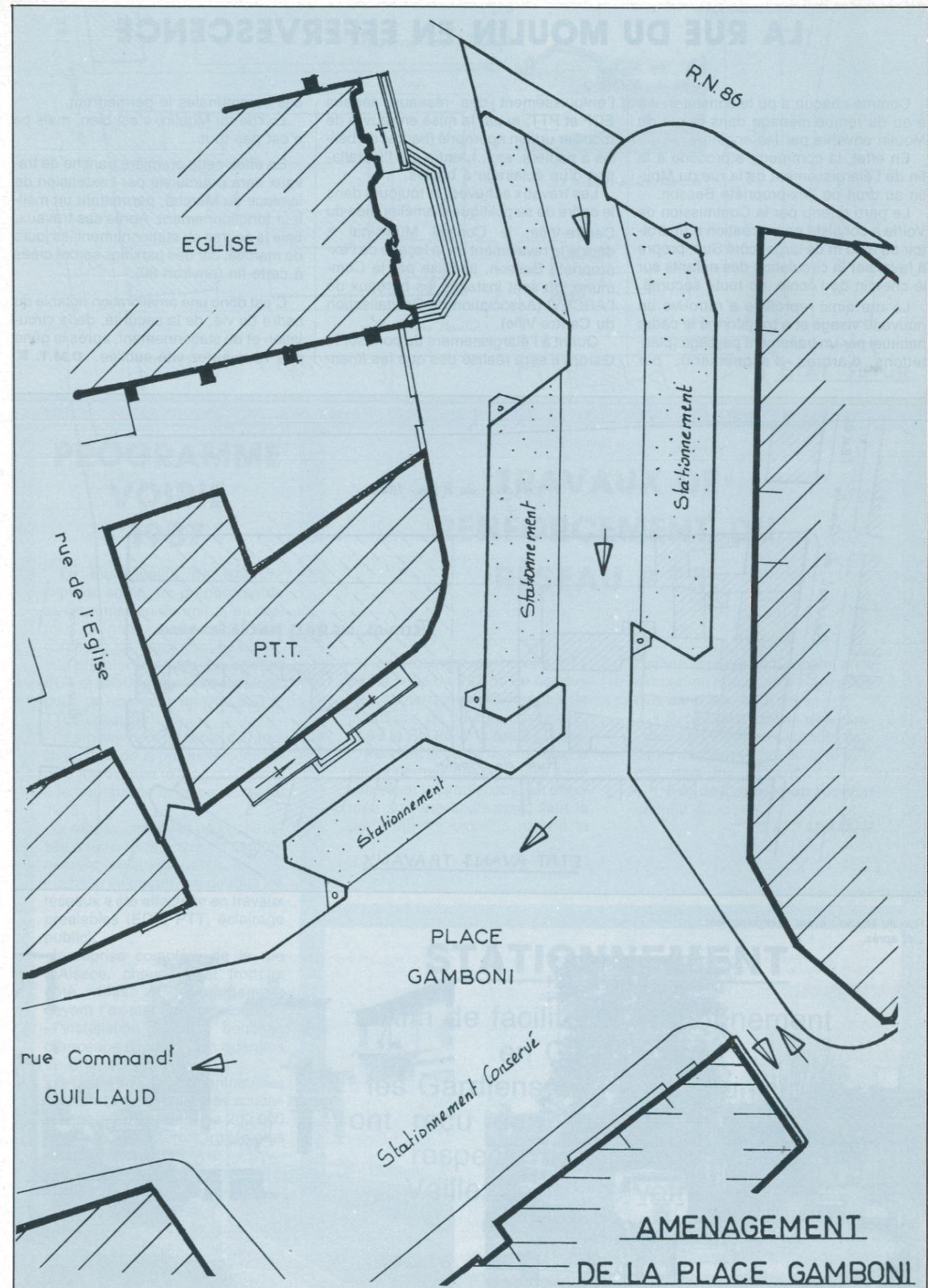
- la réfection du parvis de l'église afin d'en permettre l'accès aux personnes handicapées physiques ;
- la plantation d'arbres ;
- la réfection complète de l'éclairage public par un matériel approprié, avec enfouissement des réseaux.

Les élus sont conscients des difficultés de fonctionnement que ceci occasionne aux riverains, mais ils les remercient tous, souhaitant que tout rentre dans l'ordre rapidement.

Cependant, nous demandons à chacun d'entre vous de faire preuve de sagesse et de compréhension, afin de ne pas enfreindre les règles essentielles de sécurité du Code de la Route.

Chacun y trouvera son compte ; la compréhension des gardiens de police, voire des gendarmes, n'est pas illimitée car ils doivent intervenir auprès des contrevenants.

D.M.T. ■



## LA RUE DU MOULIN EN EFFERVESCENCE

Comme chacun a pu le constater, il y a eu du remue-ménage dans la rue du Moulin envahie par les engins.

En effet, la commune a procédé à la fin de l'élargissement de la rue du Moulin au droit de l'expropriété Besson.

Le parti retenu par la Commission de Voirie a consisté en la création d'un trottoir de 3,60 m de large, côté Sud, propre à favoriser la circulation des enfants sur le chemin de l'école, en toute sécurité.

La rue ainsi reprofilée a retrouvé un nouveau visage et a transformé le cadre habituel par un traitement paysagé (plantations d'arbres d'alignement), par

l'enfouissement des réseaux aériens EDF et PTT, et par la mise en œuvre de mobilier urbain approprié (bancs, corbeilles à papiers, etc...), enfin par l'installation d'un éclairage à boules.

Les travaux achevés, et toujours dans le cadre de sa politique d'amélioration du Centre-Ville, le Conseil Municipal a décidé le ravalement de la façade de l'expropriété Besson, acquise par la Commune, où sont installés les bureaux de l'ARCEVI (Association de Revitalisation du Centre-Ville).

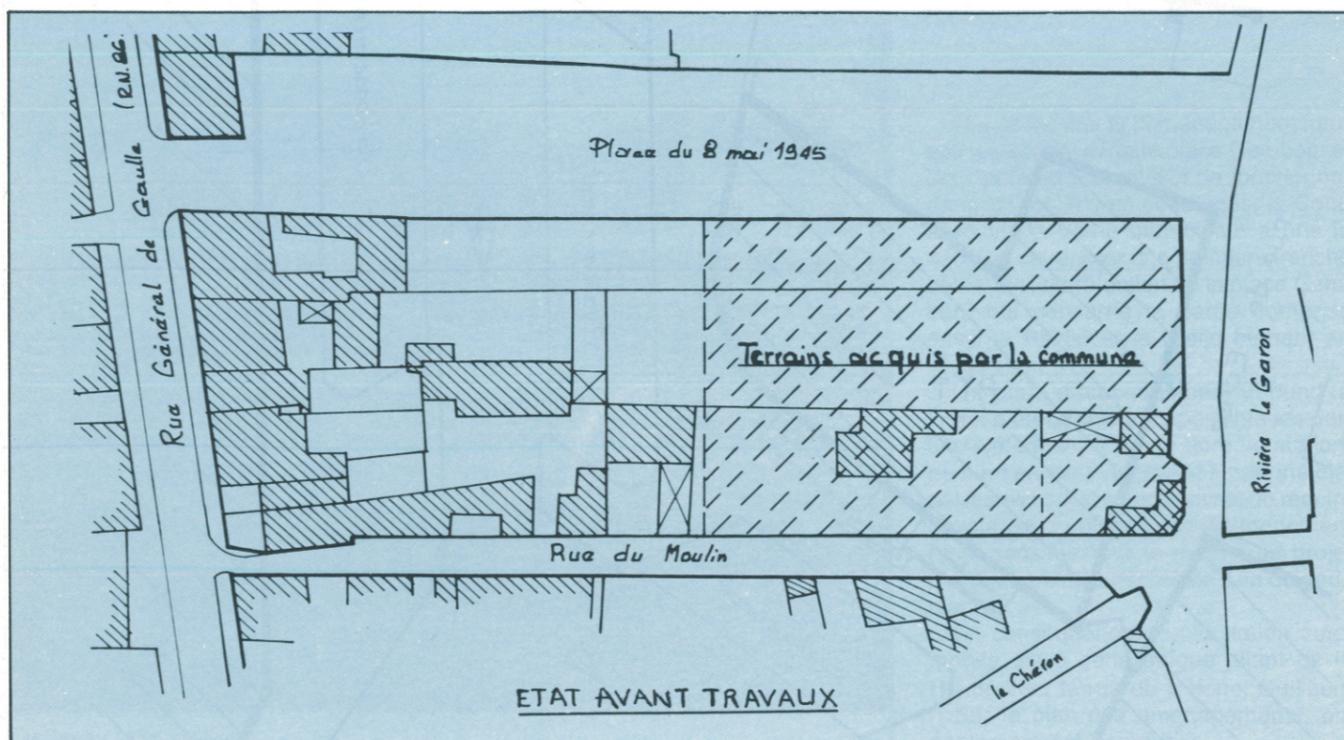
Quant à l'élargissement du pont sur le Garon, il sera réalisé dès que les finan-

ces communales le permettront.

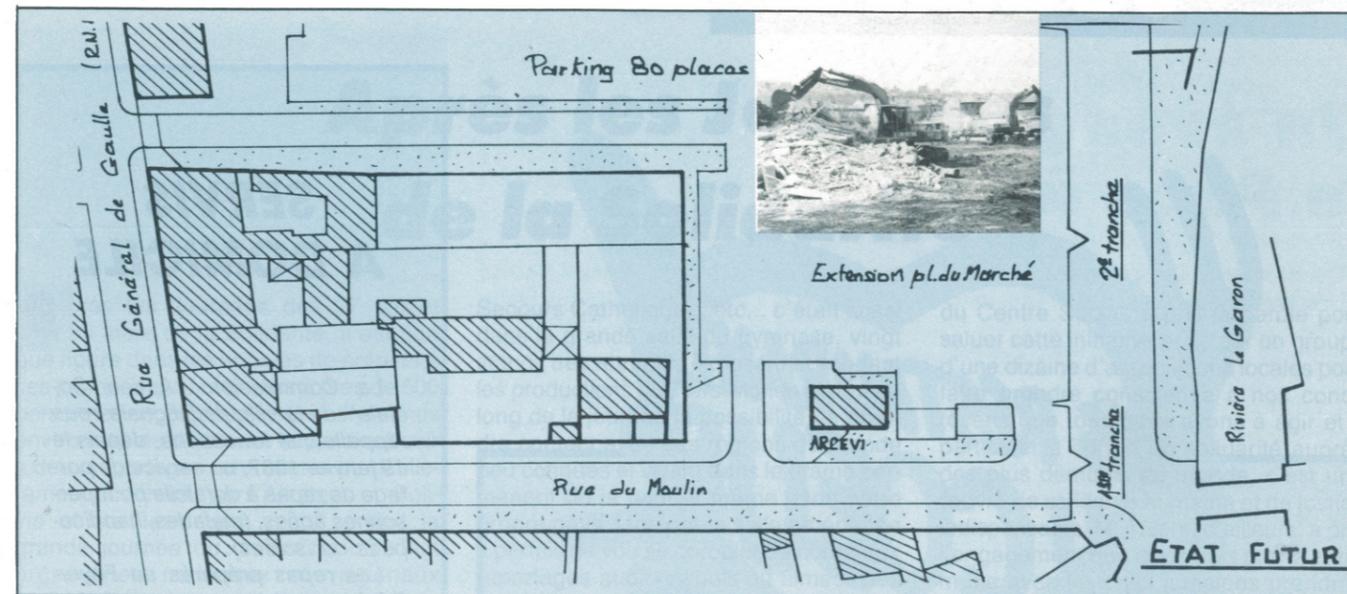
La rue du Moulin, c'est bien, mais ce n'est pas tout.

En effet, cette première tranche de travaux sera poursuivie par l'extension de la place du Marché, permettant un meilleur fonctionnement. Après ces travaux, finie la course au stationnement les jours de marché, car des parkings seront créés à cette fin (environ 80).

C'est donc une amélioration notable du cadre de vie, de la sécurité, de la circulation et du stationnement, après la gêne que vous aurez vite oubliée. **D.M.T.** ■



Rue du Moulin : avant l'élargissement...  
...et après.



### PROGRAMME VOIRIE 1987

La Municipalité de Brignais vient de sortir, sur proposition de sa Commission de Voirie, un premier programme de voirie 1987 composé de deux marchés :

- le premier avec les entreprises SCT et MGB groupées solidaires, pour un montant de 796.530 F TTC, consistant en :

- l'élargissement de la rue du Moulin au droit de la propriété communale avec retour le long du Garon, à la hauteur de la place du 8 Mai 1945,

- la reprise complète de la chaussée avec trottoirs, aire de stationnement, éclairage public,
- la mise en souterrain de tous les réseaux a été effectuée en travaux préalables (EDF, PTT, éclairage public),

- la reprise complète de la rue d'Alsace, chaussée et trottoirs côté villas, et aménagement devant l'ex-station d'épuration,
- l'installation de cinq bouches d'arrosage sur différents quartiers de Brignais ;

- le deuxième avec les entreprises Beylat et CLGB groupées solidaires, pour un montant de 200.000 francs TTC, où seront traités plus particulièrement :

- les bordures de trottoirs,
- les reprises de tranchées,
- les "grosses rustines" sur les voiries dégradées à la suite de la période hivernale. **D.M.T.** ■

### TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU P.T.T.

Renforcement du réseau PTT par la pose de 291 ml de conduites souterraines PTT sous la chaussée de la rue Simondon, entre la RN.86 et la rue du Gare.

Pendant la durée des travaux, le stationnement des véhicules a été interdit, et la circulation s'est effectuée sur une seule voie, sauf la partie étroite entre la rue de la

Ratière et la rue du Conchin, où la circulation automobile a été interdite dans les deux sens.

- **Programmation des travaux** : pendant les vacances scolaires de Pâques (du 20 avril au 3 mai, plus une semaine).

- **But de l'opération** : renfort définitif du réseau.

**D.M. TARRAL** ■

### STATIONNEMENT

Afin de faciliter le stationnement en Centre-Ville, les Gardiens de Police Municipale ont reçu des consignes pour faire respecter la réglementation. Veillez à mettre votre disque de stationnement.



Durant tout l'hiver, un Restaurant du Cœur a fonctionné sur Brignais. Cette opération fut une réussite complète grâce à la générosité de chacun : près de 25 bénévoles, de diverses associations (Gymnastique Volontaire, Centre Social, Secours Catholique, Donneurs de Sang...) assurant les 29 distributions, chaque mardi et vendredi, ont donné de leur temps, et... facilité une bonne organisation, secondés par une personne recrutée sous statut T.U.C.

De nombreux commerçants et entreprises : citons Cordial, les établissements Leblanc, Gilca, Bourdin-SCOFF, Mammouth... ont permis de distribuer des denrées diversifiées.

Des dons, anonymes ou pas

(comme celui des élèves de l'école privée de Vourles), transformés aussitôt en marchandises...

Grâce à cela, plus de 12.000 repas ont été distribués durant l'hiver aux familles les plus démunies sur présentation de justificatifs de ressources.

Cette opération d'envergure se soldait le samedi 11 avril par un "pot de l'amitié" offert par M. le Maire et la Municipalité à tous les bénévoles.

Rendez-vous de la bonne humeur qui a prouvé que l'idée de générosité réunissait encore de nombreux adeptes, ce qu'a souligné M. Thiers à cette occasion. Encore un grand bravo à tous ceux qui ont permis le succès de cette entreprise... **M. AL. ■**

## SERVIS A DOMICILE

La Commission "Action Sociale" de la ville de Brignais vous rappelle que fonctionne, depuis le 19 janvier 1987, un service de portage de repas à domicile pour personnes âgées, (malades, handicapées ou isolées).

Les repas préparés au Foyer-Résidence pour personnes âgées "Les Arcades" sont livrés au domicile selon le principe de la liaison chaude, par des bénévoles, du lundi au samedi inclus, en contrepartie d'une participation financière de 24 F + 3,50 F pour frais de portage.

Ces repas ont donné jusqu'à présent toute satisfaction aux personnes qui en ont bénéficié.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 70 ans qui rencontrent des difficultés permanentes ou momentanées à se déplacer ou à garder leur autonomie.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de Mme Roger, directrice du F.R.P.A. "Les Arcades", tél. 78 05 16 42, au moins 48 heures avant la date de livraison, sauf cas d'urgence médicale.

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Social de la Mairie reste à votre disposition. **M. AL. ■**

## Après les Journées de la Solidarité

Après les Journées des 27, 28 et 29 mars de la Solidarité, il est bon que figure dans les annales de notre cité ces journées qui ont permis à près de 500 personnes de Brignais et des communes environnantes d'assister le vendredi soir à deux reportages commentés particulièrement attachants sur l'Altiplano en Bolivie et sur les Indes, mais surtout la grande journée du dimanche où vingt organismes nationaux et régionaux étaient présents parmi les plus importants s'occupant du Tiers-Monde, du Quart-Monde et du chômage. Citons parmi eux la Croix Rouge Française, la C.C.F.D., Peuples Solidaires, Emmaüs, Solidarité Emploi, Médecins du Monde, Frères des Hommes, ATD Quart Monde,

Secours Catholique... etc... c'était aussi dans la grande salle du gymnase, vingt stands très attractifs exposant et vendant les productions du Tiers-Monde et tout au long de la journée la possibilité de prendre contact avec des régions du monde peu connues et vivant dans le drame permanent de la faim et même dans notre propre pays. Une petite salle aménagée a permis de voir se dérouler de nombreux reportages audio-visuels ou filmés. Des contacts essentiels ont été créés entre visiteurs et exposants.

A 11 h. avait eu lieu la cérémonie de vernissage présidée par M. Michel Thiers, Maire de Brignais, Conseiller Général du Rhône, qui, après M. Berliet du Centre Culturel et Mme Constant

du Centre Social, a pris la parole pour saluer cette initiative prise par un groupe d'une dizaine d'associations locales pour faire prendre conscience à nos concitoyens que tous nous avons à agir et à participer à l'effort de solidarité auprès des plus démunis du monde, c'est une œuvre de solidarité humaine et de justice indispensable. M. Thiers, d'ailleurs, a pris l'engagement que dans trois ans la commune avec les cités jumelées prendrait l'initiative d'une action dans ce sens. Il félicite les associations organisatrices et le travail matériel d'installation des Scouts et Guides d'Europe.

P. VERNAY ■

## DON DU SANG

### Pourquoi donner son sang ?

PARCE QU'IL EST IRREMPLAÇABLE.

Le sang comprend le **plasma 55 %**, les **plaquettes** et les **globules blancs 2 %**, les **globules rouges 43 %**.

Le **plasma** transporte l'eau et les éléments nutritifs aux cellules. Il contient également des anticorps utiles contre les maladies.

Les **plaquettes** empêchent les hémorragies.

Les **globules blancs** nous protègent contre les infections.

Les **globules rouges** transportent l'oxygène et évacuent le gaz carbonique.

Mais le sang ne se conserve pas longtemps. Certaines cellules, appelées plaquettes (leucémies) doivent être préparées dans les heures qui suivent le prélèvement et transfusées dans les 24 h. ou 48 h.

### Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 65 ans. Les femmes peuvent donner trois fois par an et les hommes cinq fois, avec un intervalle de deux mois entre chaque don.

Donner son sang est sans danger. Une courte visite médicale précède chaque don.

Le prélèvement ne dure que quelques minutes.

Le sang prélevé se reconstitue en deux ou trois heures. Au premier don, on connaît son **groupe sanguin**.

L'échantillon prélevé à la fin de chaque don est contrôlé systématiquement. Le dépistage d'une anomalie éventuelle est signalé sous pli confidentiel.

Le don du sang est bénévole.

Nous faisons appel à tous et plus particulièrement aux jeunes pour assurer la relève des donneurs atteints par la limite d'âge.

**Le sang que vous donnerez permet de sauver des vies et peut également sauver la vôtre.**

A.M. Piegay attentive aux questions intéressées des enfants.



Exposition attrayante à l'Hôtel-de-Ville.



**TAUX**  
8,5% soit 320,68 F  
(assurance comprise)  
pour 10.000 F empruntés  
Taux effectif global: 9,53. Taux période: 0,791

**DUREE**  
3 ans

**MONTANT**  
de 10.000 à 50.000 F

**REMBOURSEMENTS**

mensuels constants par prélèvements automatiques (Pas de frais d'ouverture de dossier)

Financez votre installation chauffage Gaz Naturel avec un **Crédit à 8,50%**

NOUVEAU  
1987

CREDI GAZ  
GDF

Pour tous renseignements:

**GAZ DE FRANCE**

CENTRE GDF VIENNE B.P. 208  
74.53.60.20 Service Commercial

## Un événement : le Pape à Lyon

Confirmation - Consécration. La visite du Pape Jean-Paul II pendant cinq jours en terre lyonnaise constitue à la fois un retour aux sources et une redécouverte pour le peuple de Dieu.

L'hommage à Jean-Paul II est unanime. La venue du Pape dans le berceau du Christianisme en France donne du relief à son appel à la Paix, à une trêve mondiale de 24 heures.

A l'amphithéâtre des Trois Gaules, Jean-Paul II embrasse le sol de Lyon. A Eurexpo, Gerland, Fourvière, Annecy, Taizé, c'est le même empressement des humbles et des plus forts, des jeunes et des enfants.

Jean-Paul II remporte un succès qui dépasse les frontières des croyants.

Sous le ciel embrasé de Lyon, sous les projections de Jean-Michel Jarre, des centaines de milliers de personnes communient. Lyon consacre le Pape.

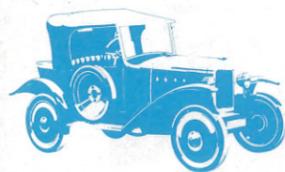
C'est pourquoi, à Brignais, une rétrospective-vidéo sur la venue du Pape à Lyon est projetée dans les salons de la Résidence "Les Arcades", sous la présidence d'honneur du Père Mondonneix et Michel Thiers, Maire, Conseiller Général. Le public, représenté par les résidents des Arcades et des amis du Club de la Bonne Humeur, ne s'est pas trompé

sur la qualité de ces documents exceptionnels, car il est venu nombreux écouter, regarder et découvrir encore une fois "Sur les pas de Jean-Paul II", Pèlerin de la Paix, le témoignage d'un homme qui aime tous les hommes en ce monde.

G. THIERS ■



Aux Arcades, projection vidéo du film sur la visite de Jean-Paul II.



## TRANSPORTS: ça bouge...

### LES CARS : UNE AMÉLIORATION

Dans votre boîte aux lettres, il y a quelques semaines, un message : « Nouveau : un abonnement commun TCL/CDL moins cher »...

Les samedis 7 et 21 mars 1987 sur le marché, des véhicules de la Société CDL, flambant neufs, vous étaient présentés en même temps que les nouveaux horaires de la ligne Brignais-Lyon...

Enfin, ça bouge !... Un nouveau parc automobiles, des horaires plus adaptés et surtout une amélioration tarifaire qui vous permet d'obtenir un abonnement jumelé CDL/TCL, de type suburbain à 361 F au lieu de 539 F. Afin de rendre le même service aux usagers des CDL uniquement, l'abonnement simple CDL est vendu 261 F au lieu de 340 F. Les démarches répétées du Maire aboutissent enfin à des propositions concrètes.

Un matériel renouvelé pour le plus grand plaisir des usagers.



Pour cela, le Conseil Municipal de Brignais a décidé de mettre 300.000 F pour l'année 1987 dans ce projet qui concerne de nombreux Brignaisiens.

Sur le plan pratique, si vous êtes intéressé, il faut vous rendre en Mairie avec un justificatif de domicile. Il vous sera remis un document qui vous permettra d'obtenir à l'agence TCL de Perrache une carte d'abonnement (9 F valable deux ans). Chaque mois, vous vous acquitterez de votre coupon mensuel aux guichets CDL de la Gare Routière de Perrache ou au Café du Centre à Brignais.

L'abonnement simple CDL est toujours délivré par les CDL.

Précisons enfin, car nous avons eu de nombreuses demandes, que cet avantage n'est consenti qu'aux usagers domiciliés à Brignais...

M. ALTIERI ■

Ancien système		...Depuis le 1 <sup>er</sup> mars	
<b>ABONNEMENT CDL</b>			
Usager	340 F	Usager	261 F
		CDL	15 F
		Commune	64 F
			340 F
<b>ABONNEMENT CDL/TCL</b>			
Usager	338 F (CDL) 201 F (TCL)	Usager	361 F
		CDL	15 F
		TCL	15 F
		Commune	148 F
	539 F		539 F

## Brignais-Lyon reliés par le rail : un rêve ?

L'agglomération lyonnaise se transforme, sa partie Sud-Ouest particulièrement.

Malgré l'important programme de voirie projeté par le Conseil Général, la Courly et l'Etat dans les six-sept années prochaines, les grands axes, les ponts et carrefours seront encore plus encombrés d'ici à la fin de la réalisation du programme.

Aussi, chaque fois que cela est possible, il faut utiliser le rail.

Pour le moment, rien de concret. Cependant, j'ai provo-

qué une réflexion de la Direction Régionale de la SNCF quant à une exploitation éventuelle voyageurs sur un tronçon Brignais-Tassin-Gorges de Loup.

Lorsque le Métro arrivera à Gorges-de-Loup, une telle liaison prendrait tout son intérêt. Mais pourquoi ne pas précéder l'événement sans attendre ?

C'est ce qu'étudient en ce moment, la SNCF, la DDE et les Maires des communes concernées.

A suivre...

MICHEL THIERS ■



VOUS LE SAVIEZ DEJA...

Le visage est notre domaine : nous le prouvons en utilisant des produits et des techniques toujours plus performants pour tous nos soins spécifiques

MAIS SAVIEZ-VOUS QUE...

Les soins du corps n'ont pas de secrets pour nous. Nous avons :  
- des moyens actifs, des méthodes douces,  
- des formules d'amincissement personnalisées, **sans contraintes, sans fatigue et indolore. Renseignez-vous.** Pour terminer votre mise en beauté, pensez au bronzage sous **U.V.A. max.** nous ajoutons un **gel activateur** à chaque séance.



PARFUMERIE

*Nelly*

INSTITUT DE BEAUTE

78.05.30.42

72, rue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS

HOTEL



RESTAURANT

## « Le Pradel »

22, rue René-Chapard - Téléphone 78 45 20 11  
69630 CHAPONOST (à 12 km de Lyon)

- Repas d'affaires
- Petit repas en famille
- Autour d'un buffet
- Grand repas traditionnel

*Du petit au grand budget,  
nous serons là pour vous conseiller*

Chambres pour pension et demi-pension

**Les lunchs sont à prix net avec boisson à volonté**

Nos salles peuvent recevoir de 20 à 130 personnes assises

## Les transporteurs : un facteur de développement économique

**Le transport marchandises a pris un grand développement ces dernières années, particulièrement le Sud-Ouest Lyonnais. La question se pose aux élus de déterminer s'il est nécessaire de développer de nouvelles implantations ou au contraire les freiner.**

C'est dans ce but que M. Bennasar, responsable de l'antenne de Givors de la Chambre de Commerce, et Michel Thiers ont lancé une enquête. Elle a été confiée à Mlles Magnin et Martin.

Ce travail est né d'une réflexion menée conjointement par M. Bennasar, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon — antenne de Givors — et Michel Thiers, Maire de Brignais, auxquels s'est associée la Direction Régionale de l'Équipement, à partir du constat suivant :

### Développer le tissu économique local

On observe une concentration d'entreprises de transport de marchandises sur les communes de Brignais et de St-Genis-Laval ; concentration directement liée à une situation géographique très favorable.

De ce constat découlait naturellement une préoccupation : mesurer quantitativement et qualitativement ce potentiel pour, à terme, en tirer le meilleur parti,

pour les entreprises de transport elles-mêmes, mais aussi pour le tissu économique local dans son ensemble.

Dans un premier temps, le groupe de travail s'est attaché à définir un ensemble géographique cohérent prenant en compte :

- d'une part, les axes routiers, ferroviaires et fluviaux,
- d'autre part, les limites administratives (la Courly).

L'espace géographique arrêté est constitué, principalement, de six communes : Brignais, St-Genis-Laval, Irigny, Chaponost, Mornant, Grigny. Mais, pour autant, les communes limitrophes ne sont pas ignorées.

### Grâce au recensement de l'existant

Dans un second temps, la D.R.E. a opéré un recensement des entreprises de transport sur ce secteur géographique. Ce recensement a mis en évidence l'existence de deux cents entreprises auxquelles fut envoyé, par courrier, un premier questionnaire.

La restitution de ce travail a été faite au cours d'une réunion à la Chambre de Commerce de Givors le 13 avril, sous la présidence de Michel Thiers, Conseiller Général du Rhône et Maire de Brignais, assisté de M. Bennasar et de M. Vaux (DRE) et de nombreux transporteurs.

Le rapport distribué à chaque commune et aux participants représente un solide document de travail qui permettra aux décideurs (élus ou transporteurs) de dynamiser les zones à développement économique de cette partie du Sud-Ouest Lyonnais, en particulier, une diffusion large des renseignements qui y sont contenus incitera de nouvelles entreprises à s'installer dans nos communes, car elles sauront trouver avec ce réseau de qualité une aide précieuse à l'acheminement de leurs marchandises.

Mlles MAGNIN et MARTIN ■

LES  
COLLECTIONS  
DE PRINTEMPS-ÉTÉ  
SONT ARRIVÉES

chez

## R. VIVIER

MAROQUINIER

TOUTES  
REPARATIONS

CORDONNERIE  
EXPRESS



138, rue Général de Gaulle  
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.08.15

**N.B.** Au plan pratique, un programme sur Minitel a été mis au point. On y trouvera les fiches d'identité des différentes communes concernées, le potentiel des activités du Sud-Ouest Lyonnais et les adresses des différents transporteurs. Pour cela, il suffit de taper le code 36.15 suivi de SOCRATE.

A la recherche d'un "mieux-vivre"

# La Jeune Chambre Economique s'implante sur l'Ouest Lyonnais

**La Jeune Chambre Economique renforce son implantation locale : Françoise Diehl, Présidente de la Jeune Chambre Economique de Lyon, accorde son parrainage à Claudie Roméro pour la création d'une antenne sur l'Ouest Lyonnais, domiciliée à l'Hôtel-de-Ville de Brignais.**

## Etre au service de la cité

La Jeune Chambre Economique de Brignais (en formation) a tenu le mardi 28 octobre 1986 une première table ronde, en présence de nombreux élus de l'Ouest Lyonnais, en mairie de Brignais.

Ses responsables ont présenté aux maires des communes intéressées les objectifs généraux de la Jeune Chambre Economique, ainsi que les actions qu'elle compte mener sur l'Ouest Lyonnais.

La Jeune Chambre Economique est un mouvement international et forme la première association mondiale de jeunes soucieux de prendre des responsabilités civiques.

Présente dans plus de 85 pays, elle compte environ 600.000 membres, hommes et femmes de 18 à 40 ans, d'horizons politiques, religieux et professionnels différents. Tous travaillent bénévolement, poursuivant le même objectif : être au service de la cité, y prendre des responsabilités, notions primordiales constituant le critère essentiel du recrutement et de l'action de la Jeune Chambre Economique.

De ces deux notions découlent directement les principales activités des

10.000 Jeunes Chambres locales françaises.

## Les objectifs 1987 : diagnostic et bouchons gourmands

Chaque Jeune Chambre Définit des programmes qui sont étudiés ou réalisés par des commissions.

La Jeune Chambre Economique de Brignais (en formation) travaillera sur ce modèle et dans cet esprit. Les douze personnes qui la composent sont toutes animées d'une envie profonde de faire découvrir aux autres les richesses de la communauté où elle souhaite développer son action, c'est-à-dire le secteur de l'Ouest Lyonnais (de Champagne à Pierre-Bénite).

Les deux commissions de travail de la Jeune Chambre Economique de Brignais (en formation) sont les suivantes :

• **Commission "Diagnostic de l'Ouest Lyonnais"** : l'objectif principal est, à partir d'un diagnostic complet, d'analyser les lacunes et les manques de chaque commune, dans des domaines très divers (urbanisme, environnement, communication, etc...), ceci par la mise en place d'actions adaptées.

• **Commission "Bouchons Gour-**

**mands"** : chaque année, des centaines de milliers de personnes traversent notre région avec pour seul horizon, la mer au bout de l'autoroute, quand ce n'est pas la fin du bouchon dans lequel ils se trouvent ! L'objectif de la Jeune Chambre (en formation) est de refaire découvrir l'Ouest Lyonnais, en proposant aux automobilistes des détours se voulant agréables, touristiques et utiles.

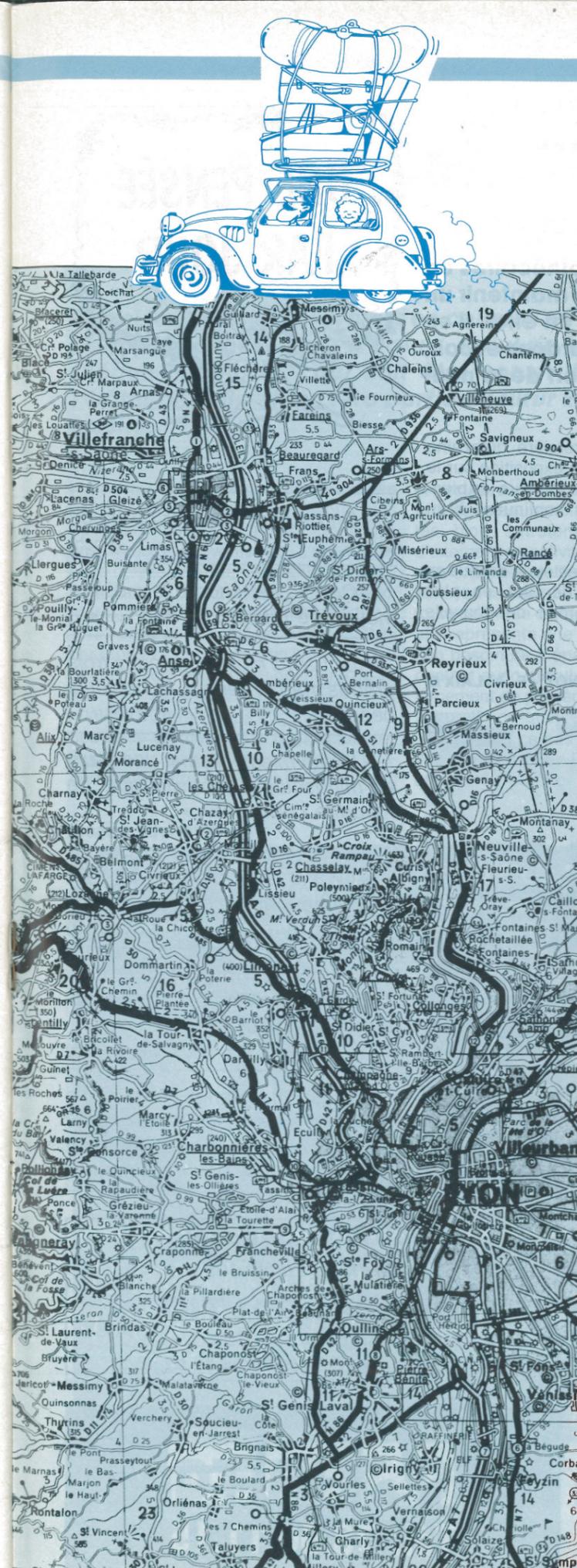


Une information écrite serait distribuée aux touristes, leur indiquant différents circuits routiers suffisamment attrayants, ceci pour les inciter à contourner l'inévitable "bouchon" lyonnais.

Pour réaliser ces actions qu'elle souhaite ambitieuses, la Jeune Chambre Economique de Brignais (en formation) s'entourera de partenaires importants : les sociétés autoroutières, les municipalités et le département, entre autres, ceci afin d'élaborer une stratégie qui soit profitable à l'activité économique des villes concernées.

Ainsi, la Jeune Chambre Economique de Brignais (en formation) espère-t-elle contribuer à l'identité de l'Ouest Lyonnais, en faisant découvrir qu'elle veut être et qu'elle est un partenaire dans la cité.

C.M. - H.S. ■



Ouvert lundi 9 h. - 12 h. et 14 h. - 17 h.  
Mardi au vendredi 9 h. - 12 h. et 15 h. - 19 h.  
Samedi 15 h. à 18 h.

## DÉCORATION

- Peinture, tapisserie
- Pose de tous revêtements de sols
- Stores tous modèles
- Atelier couture : voilages, ameublement, confection artisanale
- Réfection canapés, fauteuils
- Tout agencement intérieur



## NETTOYAGE

- Entretien bureaux, usines
- Lavage vitrerie (industriel, particulier)
- Ponçage, vernissage de parquets
- Traitement de sols
- Shampooing moquettes, tapis



70, rue Général de Gaulle  
**BRIGNAIS** Tél. 78 05 30 20  
Décoration Conseil : Evelyne GALERA

## A la bibliothèque... ça coince !

Malgré les problèmes rencontrés par les bibliothécaires en raison du manque de place, nous cherchons à maintenir un service de qualité avec diverses animations. En effet, il se passe toujours quelque chose là-bas et nous gardons espoir, et pour cause, puisque le projet de construction de la nouvelle bibliothèque se concrétise...

L'année 1986 a commencé à la Bibliothèque Municipale avec une exposition sur le papier peint du 1<sup>er</sup> au 14 février (un ensemble de panneaux présentant les différents types de papier et décoration).

Des personnages de contes sont venus rencontrer les enfants le mercredi 18 février : salle pleine pour ce spectacle mis en scène par la "Compagnie du Rêve" : une troupe enfantine dirigée par Jérôme Regottaz.

Au cours de la première quinzaine d'avril s'est tenue une exposition sur le jouet. Les classes sont toujours les bienvenues et les visites continuent à un rythme régulier.

De plus en plus de lecteurs, de plus en plus de livres... et de plus en plus d'espoirs pour un projet de nouvelle bibliothèque ?

M.C. BONNOT - F. ALLAIX ■



« On ne vaut que par ce qu'on fait. » (Foch)

« Oser, c'est encore le meilleur moyen de réussir. » (R. Plus, s.j.)

« Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin. » (Voltaire)

« Il vaut mieux allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire l'obscurité. » (Proverbe chinois)

« On est plus heureux souvent du bonheur qu'on espère, que du bonheur qu'on a. » (L. Veuillot)

« Le bonheur n'est que la courageuse volonté de vivre en acceptant les conditions de la vie. » (M. Barrès)

« C'est une grande misère que de n'avoir pas assez d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour se taire. » (La Bruyère)

## Construire une bibliothèque Pourquoi ?

Parmi les principaux projets en cours, il en est un qui nous tient particulièrement à cœur : celui de la future bibliothèque municipale qui doit être construite non loin de l'Hôtel-de-Ville et qui fera partie du futur Espace-Culture-Loisirs.

En effet, la bibliothèque actuelle, située rue Général de Gaulle, ne répond plus aux besoins des Brignairots : locaux exigus, vétustes, bruyants, etc..., et pourtant nous constatons une augmentation régulière d'année en année du nombre de lecteurs : 1.032 familles inscrites en 1984, 1.152 en 1985 et 1.294 en 1986 (+ 12 % par rapport à 85). Parmi ces lecteurs, plus de 60 % sont des jeunes de moins de 16 ans.

Alors ? Certes, nous n'ignorons pas la nécessité de mettre à la disposition des Brignairots un cadre accueillant où chacun pourrait garer sa voiture facilement

et circuler sans encombre, mais l'homme ne vit pas seulement de pain ou de roues bien entretenues. La possibilité d'exercer une activité créatrice, le besoin de s'exprimer, de lire et de communiquer sont les conditions indispensables de toute politique culturelle. Pour l'individu, elle représente une chance de satisfaire son besoin de s'épanouir et d'entrer en contact avec autrui... et Brignais mérite largement de posséder une infrastructure culturelle de qualité.

Comment ne pas répondre à l'attente des familles pour l'éducation de leurs enfants ? Pourquoi ne pas satisfaire ce

jeune qui s'intéresse plus particulièrement à la micro-informatique et cherche un livre dans ce domaine ? Qui n'a jamais rêvé devant un magnifique ouvrage sur Matisse, Vermeer ou l'Art Roman ? Nous constatons chaque année un succès grandissant pour les festivals B.D. Cette civilisation appelée celle des loisirs doit nous permettre d'élargir nos connaissances, de nous cultiver dans des lieux agréables, confortables et calmes.

L'Espace-Culture-Loisirs (E.C.L.) sera légèrement modifié par rapport au projet initial, mais la bibliothèque ne subira pas de modifications majeures : d'une superficie de 750 m<sup>2</sup> (y compris les locaux techniques), elle s'agrandira plus tard d'une discothèque/médiathèque (ce qui est très demandé par les jeunes). Ces nouveaux locaux permettront d'offrir au public des activités encore plus variées et des expositions plus importantes.

MICHÈLE RAKOUTZ ■

### BRIGNAIS SPORTS

VÊTEMENTS SPORTS ET LOISIRS - JOGGING - ADIDAS  
TREVOIS - PIERRE CARDIN - DANIEL HECHTER' - TACCHINI

SKI VENTE LOCATION - TENNIS CORDAGE-RACCORDAGE

132, AV. GÉNÉRAL DE GAULLE 78 05 15 02

### électricité générale

chauffage électrique

### Georges DALTIO

7, chemin de Chantevent " Le Haut Collonges "  
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.07.97

### 69 TRANSPORTS BALLOIS 59

12, rue de Bonneton  
69530 BRIGNAIS  
Tél. 78.05.27.91

11, rue du Lt Castelain  
59100 ROUBAIX  
Tél. 20.70.42.04

SERVICES JOURNALIERS - SERVICES JOURNALIERS

# MOS

Tél. 78.90.11.15

## KRYS, TU M'OUVRES LES YEUX



LE PAIEMENT DIFFÉRÉ  
L'ASSURANCE GRATUITE 2 ANS



OPTICIENS KRYS. L'ACCORD PARFAIT.

# OPTIQUE-PHOTO J. TORRILHON

# Ils veillent sur vous.

**En effet, Brignais abrite trois unités de Gendarmerie ayant chacune sa spécificité, mais un seul objectif : veiller sur votre sécurité, aussi bien sur le plan de la prévention de la délinquance en effectuant des rondes régulières sur tout le territoire, que sur le plan de la circulation routière.**

Certains gendarmes ont été mutés, d'autres sont arrivés : qui sont-ils ?

• **A la Brigade Territoriale.** Composée de trois gradés et huit gendarmes, commandée par l'Adjudant-Chef Revemont. Le Gendarme Patrick Claudel, qui était à Brignais depuis huit ans, est parti à Champlitte (71) depuis le 15 août et a été remplacé par le Gendarme Alphonse Pérez.

Le 1<sup>er</sup> décembre, c'est le Gendarme Aimé Marty dit "Mémé" qui s'est rapproché de sa région natale en s'installant à St-Pons (34). Il est remplacé par le Gendarme Patrick Vergne originaire de Fontainebleau.

La compétence territoriale de cette Brigade s'étend sur les 2.507 hectares des communes de Brignais, Vourles, Charly et Vernaison.

• **Le PSIG** (Peloton de Surveillance et d'Intervention de Gendarmerie) compte deux gradés, neuf gendarmes et neuf appelés du contingent.



Adjudant-Chef Alain Revemont.

Le Commandant Basso, parti en juillet 86 à Dardilly, a été remplacé par l'Adjudant Audibert qui appartenait auparavant à la Brigade de recherche de Vienne. Ont été intégrés au PSIG de Brignais, les Gendarmes Antonietti et Deseure. La compétence territoriale du PSIG couvre tout l'arrondissement.

• **A la BMO** (Brigade Motorisée). Implantée depuis 1976, elle dépend du peloton motorisé de Lyon. Elle est constituée de cinq gendarmes placés sous l'autorité du Chef Duparcq, ce sont les



Gendarme Alphonse Pérez.

gendarmes Honoré, Belot, Roure, Garcia, Ruaud.

## La Municipalité et la Gendarmerie

Dans le cadre de sa compétence d'officier de Police Judiciaire, M. le Maire a toujours eu à cœur d'établir d'étroites relations avec les Gendarmes.

C'est une collaboration fructueuse qui s'est donc instaurée entre le Maire, ses adjoints, les élus et les membres des Brigades de Gendarmerie de Brignais. ■



Chef Duparcq.



La Brigade Motorisée.

**Sachez bien que les Gendarmes sont là pour vous protéger et vous aider.**

**N'hésitez pas à les avertir quand vous vous absentez de chez vous pour une période assez longue et surtout, participez naturellement à la surveillance des biens de vos voisins ; vous aimeriez qu'ils en fassent de même à votre égard.**

**Vous aurez vite repéré des allées et venues anor-**

**males. Signalez-les leur ou, en leur absence, à la Gendarmerie. Pensez à les aider dans leur tâche, appelez-les lorsqu'une alarme se déclenche, donnez-leur le maximum d'éléments leur permettant de mener à bien leur travail de répression de la délinquance. Discrétion assurée !**

**C'est l'intérêt de chacun d'entre vous, car personne n'est à l'abri de ce fléau.**

HUGUETTE SOGNO ■

## A la découverte les uns des autres : **JANISSOU**

**Ouvrir les jeunes aux problèmes rencontrés par d'autres jeunes, mêler des modes de vie différents, faire que chacun ait envie d'aider l'autre, tout en pratiquant des activités de vacances dans un cadre agréable, voilà ce que propose les Eclaireurs et Eclaireuses de France en août 1987 à Janissou en Dordogne.**

**Une expérience enrichissante pour chacun.** L'expérience de plusieurs années a montré que l'accueil simultané d'enfants et adolescents handicapés mentaux de huit à dix-sept ans était profitable à tous.

De plus la diversité des activités de chacun des camps proposés permettra à tous de pratiquer selon son goût tous les loisirs proposés :

• **CAMP FIXE.** Ils accueilleront neuf enfants de 8 à 12 ans encadrés par trois animateurs(trices), le logement se fera sous de grandes tentes.

• **CAMP CYCLISTE ET PÉDESTRE.** Prévu pour quinze ado-

lescents de 13 à 17 ans et trois animateurs(trices). Un circuit de quatre à cinq étapes, de 8 à 10 km pour le pédestre et de 10 à 15 km pour le cycliste.

• **CAMP ORIENTATION.** Deux camps fonctionneront, accueillant chacun quinze participants et trois animateurs(trices). Pour l'un l'activité dominante sera la randonnée avec des ânes, pour l'autre activité théâtrale.

• **CAMP ÉQUESTRE.** Constitué de 21 participants dont 4 animateurs, il est semi-itinérant avec hébergement dans des granges.

• **CAMP MOBYLETTE.** Huit participants de 14 ans minimum seront accompagnés de deux animateurs. L'hébergement est prévu sous tente.

• **CAMP VIDÉO:** Un groupe de six jeunes et deux animateurs circuleront sur tous les lieux de campement afin de constituer un reportage de cet été 1987.

Les renseignements et inscriptions peuvent être obtenus auprès de **Denis Bontemps**, 3, chemin de Janicu, à Brignais. Tél. 72 31 60 01. ■

**coop du cheron**  
Travaux Publics  
Bâtiments et Particuliers  
☎ 78.05.10.22  
23, route de Soucieu, BP 62 - 69530 BRIGNAIS

**ENTREPRISE ROLANDO & POISSON**  
Cloisons sèches - Plâtrerie - Peinture - Isolation par l'extérieur -  
Ravalement de façade - Etanchéité verticale - Plafonds  
suspendus - Films de protection solaire et sécurité - Projection  
laine de roche - Systèmes d'étanchéité liquides  
3, rue Raspail, BP 101 - 69192 ST-FONS cedex  
Tél. 78.70.94.12

**cdm ORAMA**  
Menuiseries aluminium à rupture de pont thermique  
Menuiseries PVC - Bloc complet aluminium et PVC  
Route de Brignais - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78.56.14.06 - Télex 330 918 cdm chapo

Pour vos distributions  
d'imprimés en  
boîtes aux lettres

# O.D.I.P.

23, rue Orsel  
69600 OULLINS

78.51.43.91

une cuisine soignée dans un cadre fleuri et exotique  
SALLE DE SÉMINAIRE ET MARIAGE  
Les Aigais - R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 24 57

Télex EUROL 330.949/211

**I'HOTEL**  
\*\*NN  
est ouvert

découvrez un  
nouveau style de

**A BRIGNAIS**  
**Restotel**  
des barolles  
**restaurant**

# L'ARAIRE

## L'ÉGLISE DE BRIGNAIS (par Maurice BLANC)

Cette église est le plus beau monument du patrimoine artistique de la petite ville de Brignais. Il en est de plus anciens et de très vénérables : les aqueducs, le Pont-Vieux... Mais elle constitue, tant par son architecture que par son ameublement un remarquable ensemble du style ogival du XIIIe siècle, remis à la mode au XIXe. Elle mériterait d'être classée par les monuments historiques.

L'ombre de Bossan, architecte de Fourvière, plane sur sa naissance. Il conseille en effet à l'abbé Rival, Curé de Brignais, de raser l'ancienne église vétuste, perpétuellement aménagée et agrandie depuis des années, pour en construire une nouvelle. Cependant, ce n'est pas Bossan qui dresse les plans du nouvel édifice. Ces plans l'abbé Rival les a depuis longtemps mûris... Mais comme il faut bien un homme de l'art pour présenter le projet aux autorités avec son plan régulier, son devis, son cahier des charges, c'est M. Mauvernay qui est primitivement désigné. Il ne fera pas, lui non plus, l'église de Brignais. Après de nombreuses péripéties, c'est M. Clair Tisseur, bien en cour auprès de M. Desjardin, architecte diocésain, qui est finalement choisi.

Les rapports ne seront pas toujours cordiaux entre le curé et l'architecte, l'un et l'autre personnages hors du commun ; le curé reprochant à l'architecte de remanier les plans sans tenir compte des agrandissements nécessaires et des exigences de la liturgie, l'architecte ne se gênant pas pour déclarer en public qu'il n'aime pas construire avec des curés architectes...

Les travaux n'en commencent pas moins en 1859. Pendant ceux-ci, l'ancienne église ayant été rasée, les offices sont célébrés dans la chapelle des Sœurs Saint-Charles.

Les fouilles, d'abord, faites au Nord de l'ancienne église où se trouvait l'ancien cimetière, dégagent un grand nombre d'ossements humains que l'on rassemble dans le nouveau cimetière. Ensuite, comme l'on ne rencontre pas « le dur » même à 5,50 m de profondeur, on coule un mètre de béton dans les fondations qui sont terminées fin mai 1859. Et les murs s'élèvent lentement malgré contestations et procès entre les entrepreneurs et la commune. Finalement, la bénédiction de l'église achevée dans son gros œuvre est donnée le jour de la Toussaint 1862.

- Le monument présente :
- trois nefs de style ogival du XIIIe siècle ;
  - il a une superficie de 550 m<sup>2</sup> dans œuvre ;
  - la façade est en moellons piqués de granit ;
  - les piliers sont en grès houiller de Rive de Gier ;
  - le clocher, placé sur le sanctuaire, à l'intersection de la nef et des transepts est en pierre de Saint-Paul-Trois-Châteaux ;
  - l'église est voûtée en briques sur champ avec nervures de pierre ;
  - la hauteur sous nef est de 15 mètres ;
  - la longueur dans œuvre est de 40 mètres 30 ;
  - la largeur dans œuvre est de 13 mètres 90 ;
  - la hauteur, à l'extrémité du clocher est de 40 mètres 20.

Le premier devis de l'église prévoit une dépense de 87 495,12 F répartie de la façon suivante :

- fouilles et maçonnerie .....	28 575,03 F
- pierres de taille .....	48 306,63 F
- charpente et menuiserie .....	7 887,09 F
- serrurerie .....	1 574,10 F
- peinture et vitrerie .....	789,27 F
- couverture .....	1 568,40 F
- plomberie .....	200,00 F

Total .....

88 892,52 F

A valoir pour dépenses imprévues 1/25 .....

3 555,70 F

92 448,22 F

Report .....

92 448,22 F

Honoraires de l'architecte compris frais de déplacement .....

5 546,90 F

Total général .....

97 995,12 F

A déduire la valeur des matériaux de l'ancienne église et des matériaux et agencements des deux maisons à démolir estimée à .....

10 500,00 F

(1) 87 495,12 F

La dépense dépassera largement cette somme. Elle s'élèvera finalement à 139 836,10 F et les honoraires de l'architecte, M. Clair Tisseur, s'élèveront à 7 850,17 F. L'ensemble des frais sera payé par :

a) « Une souscription volontaire » lancée le 15 août 1857 - de dons particuliers faits en cours de construction ou d'achèvement de l'édifice.

b) Des fonds de la Mairie de Brignais.

c) Des fonds de l'Etat.

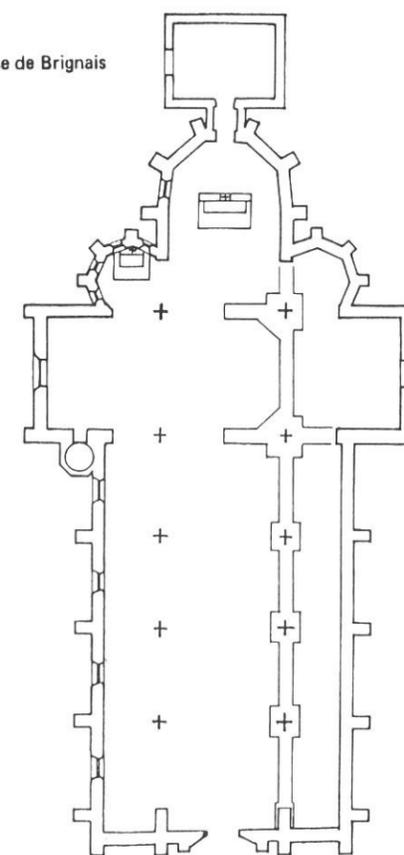
Nous avons trouvé la liste de la souscription. Elle compte 402 noms.

Après la bénédiction de l'église qui ne sera consacrée que le 6 octobre 1882 (2), les mois et les années qui suivent voient son embellissement ; un embellissement soigneusement dirigé et surveillé par le curé Rival qui se console de n'avoir pu imposer ses plans de l'édifice en dessinant les meubles et en donnant le sujet des travaux.

Dans les jours qui suivent Noël 1862, « les vitraux des cinq grandes fenêtres et les huit des deux chapelles » œuvres de M. Mauvernay, frère du premier architecte, sont posés et payés.

« Chacune des grandes fenêtres fut payée 700 F et chacune des petites 300 francs... Les grandes furent données par Messieurs Mathieu Fournereau, Joseph Tissot, Laurent Descours, Mme Teilard, propriétaire de la Jamayère et Mme Vve de Longchamp. Les quatre petites de la chapelle de la Sainte-Vierge par Mesdemoiselles Louise Coste de Sacuny, Jenny Laplace, Marie Bailly et Marie Alette. Les quatre de la chapelle de Saint-Clair par les cinq fabriciens qui ont puissamment contribué à la reconstruction de l'église : Messieurs Jean-Marie Amy, Antoine Dubreuil, Jean Piquet, Benoît Mourron, Etienne Patin et par un ancien fabricien, Jean Bonjour » (3).

Plan de l'Église de Brignais



GRUPE DE RECHERCH SUR L'HISTOIRE ET LE FOLKLORE DE L'OUISI LYONNAIS



LE BOURG A MESSIMY EN LYONNAIS / 69510 THURINS

(1) Archives départementales du Rhône fonds O  
 (2) Revue hebdomadaire du Diocèse de Lyon 2e année T.2 P 541-543;  
 (3) Notes concernant la paroisse de Brignais. Carnet consulté à l'Archevêché.

La Chaire dessinée par l'abbé Rival, œuvre du menuisier Ferra et du sculpteur lyonnais Aubert, est placée peu après. Elle est payée 4 000 francs par Madame Vve de Longchamp.

Les stalles du chœur, également œuvre de Monsieur Ferra, sont mises en place en deux fois : la première fois le 25 août 1863, la seconde fois le 10 avril 1864. Les statues des anges musiciens sont sculptées par Vermare et posées le 10 Novembre 1865. « Les stalles avaient coûté 4.190 F, ces statuette coûtèrent 600 F. Le tout fut payé, partie par un don de 500 F fait par M. Tissot, partie par un legs de 2 700 F fait par Melle Ayette, partie avec 200 F de la fabrique et le reste par les soins de M. le Curé ».

Le Maître autel, confié le 25 février 1861 à M. Perrier, sculpteur et statuaire à Lyon sera finalement placé inachevé, sans ses statues, le 24 décembre 1863. Les statues du Maître Autel seront exécutées par Fabisch et posées le 30 octobre 1865. Mme De Longchamp donnera 7 000 F pour le Maître-Autel.

Les Fonts baptismaux, œuvre de Fabisch, sont posés le 20 janvier 1864. Sur les 2 350 F, montant de la facture, Madame De Longchamp donna 1 200 F, le restant fut payé par l'abbé Rival.

Les barrières de Communion de style ogival, toujours œuvre de M. Fabisch sont posées le 10 août 1864 (4). Elles coûtent 1240 F payés par un groupe de fidèles parmi lequel on a conservé le nom de Jeanne Beaujolin Vve de Jean-François Pitiot. Ces barrières de Communion furent complétées par deux portes exécutées moyennant la somme de 100 F par un menuisier de la paroisse nommé Escoffier.

L'autel de la Sainte-Vierge, toujours œuvre de Fabisch, est placé le 20 mai 1865, son prix s'élève à 3 250 F réunis par des quêtes, une loterie, l'argent de la Confrérie du Saint-Rosaire.

L'autel de Saint-Clair, œuvre de Fabisch est placé dans les premiers mois de 1866. Il coûte 3260 F à la Confrérie du Sacré-Cœur et à des bienfaiteurs anonymes.

Le tableau de Saint-Joseph recevant l'Enfant Jésus des mains de la Vierge, primitivement destiné à la chapelle de l'Église Saint-François de Lyon, œuvre de M. Woolberg « qui passait la belle saison à Brignais » est achevé en Novembre 1865. C'est un don de Madame De Longchamp.

Les vitraux des rosaces des deux transepts représentant « sous l'emblème de quelques fleurs les vertus les plus frappantes de la Sainte Vierge d'un côté et les plus remarquables de Saint-Clair de l'autre » œuvre de M. Mauvernay, achevés le 20 avril 1866 furent offerts par Madame De Longchamp (800 F).

Les confessionnaux, exécutés par M. Ferra, ils sont placés le 30 mai 1866. Ils coûtent 2 500 francs fournis par un don de 1000 F de Madame Fayolle, un don de 800 francs de M. Dupré, vicaire de Brignais et 700 F pris en charge par le curé Rival.

Le beffroi comme les meubles qui précèdent, est dessiné par l'abbé Rival. Il est l'œuvre du charpentier oullinois Escot qui le place le 6 avril 1867.

De l'ancienne église, on ne conserve qu'un Christ en bois, œuvre de l'artiste lyonnais Fevus, acheté par M. Messy, ancien curé de Brignais (du 14 août 1813 au 1er février 1819). Il est placé au-dessus de la porte principale de l'église. Il forme un calvaire avec deux statues : l'une de la Sainte-Vierge, l'autre de Saint-Jean, achetés par les fidèles.

Un chemin de croix, enfin, avec ses tableaux, achève l'ensemble de l'édifice. On remarque encore un bénitier gothique vers la porte latérale gauche. Son origine, jusqu'à ce jour n'a pu être établie.

Le 12 octobre 1862, peu de temps avant la bénédiction de l'église, l'abbé Rival et son Conseil de Fabrique répartissent, suivant l'usage du temps, les fidèles dans la nouvelle église.

« 1) Les hommes et les femmes auront, à l'église, une place séparée.

Les hommes occuperont :  
— les trois nefs depuis l'entrée principale jusqu'aux premiers piliers,  
— les transepts,  
— les trois absides,

Les femmes seront dans l'espace compris entre les premiers piliers et la Table de Communion.

2) Les enfants des écoles occuperont la partie de chaque transept qui fait suite aux basses-nefs. Les Chantres seront autour du chœur et les chanteuses près de la Table de Communion (5).

3) Vers le fond de l'église, une barrière mobile séparera les hommes d'avec les femmes.

4) Il y aura trois catégories de chaises, celles doubles dont une à prie-Dieu, celles dites brisées et les ordinaires. Les premières seront au premier rang de la grande nef, les secondes aux rangs suivants et dans les basses nefs ; les troisièmes seront à la suite.

Les deux premières catégories auront seul droit à une place fixe qui sera désignée à chaque abonné par un membre de la Fabrique. Les abonnés aux chaises ordinaires occuperont celles qu'ils trouvent vacantes.

Les chaises doubles et brisées seront fournies par les abonnés conformément à un modèle indiqué par la fabrique. On tolérera pourtant jusqu'à nouvel ordre, celles qui existent pourvu qu'elles soient propres et ne dépassent en aucune de leurs parties 45 cm de largeur. Elles porteront le numéro et le nom des abonnés.

5) Les abonnements sont annuels et se payent en entier du 1er octobre au 30 Septembre, à quelque époque qu'ils soient pris. Ils seront perçus d'après le tarif suivant :

Chaise double - prie-Dieu.....	10 francs
Chaise brisée.....	5 francs
Chaise ordinaire avec escabeau.....	3,50 francs

Les personnes ne faisant qu'un seul ménage, parent ou domestique, auront droit d'occuper à l'église la place du chef de famille... » (6).

Au terme de ces quelques pages sur la naissance de l'église de Brignais, j'ai le devoir de saluer la mémoire de l'Abbé Rival, le Suger de Brignais et celles des artistes qui ont contribué, par leurs talents, à la beauté de l'œuvre.

Jean-Marie Georges Rival, né le 23 mars 1809 à Bard, (Loire) reçoit la prêtrise le 23 décembre 1837. On le retrouve ensuite professeur à Verrière puis, curé à Ecotay et le 21 septembre 1846, curé de Brignais où il restera jusqu'en 1868. Il sera aussi curé de Saint-Genis-Laval, avant de mourir le 13 juin 1879.

Grâce à des souvenirs aimablement communiqués par M. Jean Nogier dont le grand père : Thomas Nogier fut durant cinquante ans instituteur à Brignais, on peut mieux connaître le curé Rival.

Physiquement, l'abbé Rival était un colosse et jouissait d'une force redoutable dont il était fier... Un jour, alors qu'il était encore au séminaire, il voit passer dans la cour de récréation un boucher avec son veau.

— « Où vas-tu, boucher, avec ton veau ? »

— Le livrer au cuisinier pour qu'il vous l'accommode.

— Dans ce cas, puisqu'il est condamné à mort, m'autorises-tu à lui donner un coup de poing ? »

Et le boucher de rire.

— « Vous pouvez toujours essayer, moi, je n'arrive pas à l'assommer d'un coup de masse de fer ».

Rival s'approche, lève le poing, l'abat sur la tête du veau... Le veau s'effondre, il était mort (7).

Devenu curé de Brignais, ... l'abbé Rival se trouvait non loin de Brignais au lieu-dit « Les Aigays » lorsque deux hommes de mauvaise mine l'accostent en criant :

— « La bourse ou la vie » ...

Le curé n'hésita pas... d'un geste vif, prenant sa soutane par le col, il la déboutonna d'un trait et mettant sa main sur sa poitrine :

— « La bourse, elle est là... si tu es un homme, viens la prendre ».

Ils ne prirent rien, que le pas de course et l'abbé leur vit les talons plus vite qu'ils n'avaient montré leur figure.

« Et qu'eussiez-vous fait, Monsieur le curé s'ils s'étaient avancés ? ». Lui demandait-on quand il racontait l'histoire.

— « D'un coup de poing, j'étendais le premier à terre et le second aurait eu le même sort s'il avait fait mine de m'attaquer. » (7)

L'abbé Rival n'était pas seulement le colosse, objet de l'admiration des foules. C'était aussi le pasteur attentif à la vie de ses paroissiens. On le voit, à l'exemple de nos modernes curés, causer familièrement avec les fidèles à la sortie de la messe dominicale. Mais c'était aussi un homme au goût artistique bien formé et très sûr. Dans son œuvre, comme tous ceux qui réussissent, il eût sa part de chance et l'intuition qui fait choisir les meilleurs artistes... : Fabisch... Mauvernay.

Encore un mot sur le prédécesseur de l'abbé Rival : le curé Claude Messy qui fit l'acquisition du Christ en bois placé au-dessus de la porte principale de l'église. Claude Messy, né le 30 mars 1764, était un ex-chartreux. Il avait desservi Tarare, avait été vicaire à Rive-de-Gier le 6 juillet 1803 puis desservant à Brignais le 14 août 1813. Il démissionnera le 1er février 1819 pour se retirer à la Grande Chartreuse et y mourir le 5 novembre 1830.

CLAIR TISSEUR

Clair Tisseur, l'architecte de l'église de Brignais est une figure lyonnaise fort célèbre au XIXe siècle, plus connue sous le pseudonyme de Nizier du Puitspelu. En plus de sa profession d'architecte, qui lui assurait le pain quotidien, il fut en effet conteur, poète, critique, historien, écrivain, journaliste. De nos jours, les érudits et les Lyonnais cultivés le lisent toujours avec plaisir.

Clair Tisseur naquit à Lyon le 27 janvier 1827, 34, rue Grenette. Son père : Jean-Marie Louis Tisseur, issu d'une famille paysanne originaire de Pollionnay était alors marchand de rouennerie (toile de coton de couleur fabriquée d'abord à Rouen). Sa mère, Françoise Durafor, était la descendante d'une famille de ferblantier genevois installée à Lyon depuis 1739.

De santé précaire, son éducation se fit à la campagne, à l'époque à Sainte-Foy 7, chemin de St-Irénée... de ce fait, en l'absence de maîtres compétents, il « se fit lui-même ». On lui prête ces propos : « Quand on n'a que soi pour maître, les études sont longues et dures, je l'ai éprouvé ».

A la recherche d'une profession, on le voit « en fabrique », c'est-à-dire chez un fabricant de soieries et dans des magasins et ateliers. Finalement, en 1844, son père décide qu'il sera architecte. Bien qu'il soit alors vaguement attiré par l'art, il n'a pas grand goût pour l'architecture. Il entre cependant au cabinet Bossan, le futur architecte de Fourvière. L'année suivante, il est élève des Beaux Arts de Lyon ; de 1850 à 1854, il est employé chez deux architectes associés. On le trouve encore au service de l'Architecture de la Ville de Lyon avant de le voir, en 1858, ouvrir un cabinet d'architecture - 10, rue de la Reine à Lyon (rue Franklin) Il exercera cet art jusqu'en 1877.

Clair Tisseur construisit à Lyon les églises de Sainte Blandine et du Bon Pasteur. Il construisit également l'église de Tassin.

Mais sa plus grande activité est littéraire. Parmi ses œuvres on cite : Les vieilleries lyonnaises - 1879, Les Lettres de Valère - 1881, Les oisivetés du sieur du Puitspelu lyonnais - 1883, Les Histoires de Puitspelu lyonnais - 1886, Le dictionnaire étymologique du patois lyonnais 1887 - 1890, Pauca Paucis, recueil de poésie - 1899, Le Littre de la Grand'Côte, 1894 - Au hasard de la Pensée, 1895.

Clair Tisseur qui supportait fort mal le climat lyonnais s'était fait bâtir à Nyons les Baronnies une petite maison qu'il appela « L'Asyle du Sage ». Il y mourut le 30 septembre 1895.

FABISCH

Joseph Hugues Fabisch est né le 19 mars 1812 à Aix (Bouches-du-Rhône). D'origine polonaise, il est d'abord élève à l'École de dessin d'Aix. Vers 1840, il vient s'établir à St-Etienne où il enseigne le dessin au lycée. En 1845, il est professeur à l'École des Beaux Arts de Lyon avant d'en devenir Directeur en 1874. En 1880, il est reçu à l'Académie de Lyon.

Les œuvres de Fabisch commencent à rayonner dans le Forez puis dans le Lyonnais avant d'être connues et appréciées en de plus lointains pays.

Parmi l'éventail d'une œuvre considérable, (8) on ne peut que citer au hasard :

— une Vierge, statue de pierre, dans l'église de Saint-Just-sur-Loire ;

— l'autel du Sacré Cœur dans l'église de Saint-Martin-la-Plaine ;

— cinq statues de pierre dans l'église de Notre-Dame de Saint-Etienne ;

— la statue de Saint-François Régis à Montfaucon ;

— une chaire à prêcher dans l'église de Saint-Maurice-sur-Dargoire ;

— le devant de l'autel de l'église de Montbrison ;

— le fronton de l'église de Valfleury.

A Lyon, ses œuvres abondent dans les églises du siècle passé : l'église Ste-Croix, l'église Saint-Bruno, l'église St-Irénée, l'église de la Rédemption, l'église de l'Hôtel-Dieu, l'église de Saint-Charles de Serin, l'église de Saint-Martin d'Ainay, l'église de Montchat... etc... On lui doit aussi, près de Brignais, une croix de pierre dans le cimetière de Saint-Genis-Laval (1870).

La notoriété de Fabisch est si grande qu'en 1851, on s'adresse à lui pour sculpter la Vierge de la chapelle de Fourvière, sa gloire sera complétée lorsqu'il sculptera en 1865, la Vierge de Marbre de la grotte de Lourdes et une autre Vierge de marbre pour la crypte de la basilique de Lourdes.

Sa vieillesse sera attristée par la mort de son fils qui avait suivi ses traces : Anne-Marie Philippe, né à Lyon le 12 Août 1845 et décédé dans la même ville le 14 juin 1881. Il mourra à Lyon le 7 septembre 1886.

Brignais peut être fier qu'un tel artiste ait contribué à embellir son église.

ALEXANDRE MAUVERNAY

Alexandre Mauvernay, né le 9 mai 1810 à Montromand dans le Rhône, est un élève d'Ingres. C'est le fondateur de l'atelier Mauvernay implanté à Saint-Galmier (Loire) en 1837. Il travaille d'abord en collaboration avec son frère Louis Barthélémy né le 22 janvier 1819 à Montromand (Rhône) qui mourra jeune, en 1855.

« A la suite d'une visite des ateliers par le Préfet de la Loire, en 1844, Mauvernay devient le fournisseur officiel des églises du département de la Loire.

Les Maîtres-verriers, à l'instar des peintres et des sculpteurs prennent l'habitude d'exposer leurs productions dans des salons ou des expositions. L'atelier Mauvernay participe aux expositions de Paris en 1840 - Toulouse en 1851 - Montpellier en 1860 - Marseille en 1861 - Perpignan en 1862 - Nîmes en 1863 - Paris en 1867 - Lyon en 1872.

Barthélémy Antoine Alexandre Mauvernay, né le 20 février 1845 à St-Galmier, deviendra le collaborateur de son père et son successeur à la mort d'Alexandre le 22 juin 1898 » (9).

Après la mort de Barthélémy, le 23 octobre 1909, les ateliers Mauvernay resteront ouverts jusqu'à la première guerre mondiale. Ils seront démolis vers 1936.

La production des ateliers Mauvernay rayonne dans un grand nombre d'églises de la plaine du Forez et du département de la Loire : on cite les églises de Marcoux, Leignieux, Montverdun, Poncins, Chazelles-sur-Lavieu, Clépé, Saint-Anne de Roanne.

Alexandre Mauvernay, peintre verrier de qualité dont on trouve également des œuvres dans le Rhône et dans le Midi de la France (où Monseigneur Plantier les fit connaître) a travaillé également avec le lyonnais Bégule.

Il y a lieu de souligner que M. Alexandre Mauvernay est le frère de M. Mauvernay, le premier architecte de l'église de Brignais.

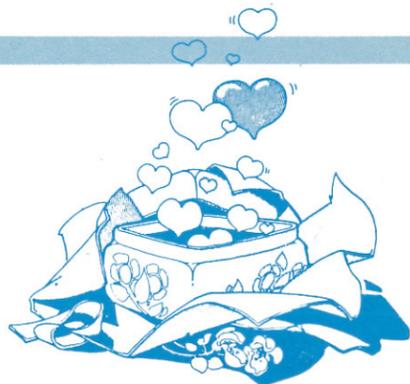
(4) Les barrières de Communion devant lesquelles les fidèles s'agenouillaient pour recevoir leur Sauveur ont été enlevées comme dans la plupart des églises modernes. Elles séparaient le chœur de la nef. Elles étaient habillée d'une nappe appelée nappe de Communion.

(5) Lors de la Visite Pastorale de 1851, Brignais avait 30 chantres. L'église avait aussi une chaise qui recueillait, durant les offices, le prix de la location des chaises occupées par les personnes qui n'étaient pas abonnées.

(6) Archives de l'Archevêché de Lyon - Registre de la Fabrique.

(7) Notes communiquées par M. Jean Nogier.

# 50 ans de vie commune



En effet, samedi 4 avril, **M. et Mme Pierre Vernay** fêtaient leurs Noces d'Or. Michel Thiers, Maire de Brignais, a célébré cet anniversaire dans la salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville, après avoir recueilli le "oui" unissant Pierre Vernay à Gabrielle Dalon. Tous deux s'étaient mariés à Lyon 6<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> avril 1937.

Cheftaine et chef scouts pendant leur jeunesse, militants familiaux sociaux, et culturels pendant 35 ans à Villeurbanne. Depuis leur retraite, installés à Brignais, ils fondent et animent bénévolement le Centre Culturel de Brignais.

En présence de leurs 7 enfants (6 filles, 1 garçon), de leurs 24 petits-enfants et d'une foule d'amis, M. le Maire leur remit un diplôme de Noces d'Or, en présentant à ce couple sympathique toutes ses félicitations.

Le manuscrit d'une charmante poésie (dite par Mme Piegay) leur a été également remis.

**N. DUMAS**



M. et Mme Vernay entourés de leur famille.

ENTREPRISE  
DE COUVERTURE ET D'ETANCHEITE  
**E C E C**  
Z.I. de la Gare - 69530 BRIGNAIS  
Tél. 78.05.29.23

CASINO CASINO CASINO CASINO CASINO  
L'ACCUEIL ÇA EXISTE AU  
**Casino** DE BRIGNAIS. Tél. 78.05.12.17  
Nous distribuons la QUALITÉ, c'est un CHOIX  
CASINO CASINO CASINO CASINO CASINO



## MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages  
Cheminées

**GRANITS - MARBRES  
PIERRES - ARDOISES**

Travaux pour bâtiments  
Appartements - Magasins

**47-49, avenue Sidoine-Apollinaire  
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60**

# "Le Rythme de la Vie"

## NAISSANCES 86

AOUNALI Basma, 3 février. BAILLY Lloyd, 1<sup>er</sup> avril. BARBANTON Lesley Nelly, 6 octobre. BARCEL Nicolas Gérard, 30 mai. BARCET Jérémy, 28 avril. BARRAL Mélanie, 15 juin. BARTOSIK. Caroline, 30 avril. BASTIANINI Aurélie Marie, 27 octobre. BEKAKRA Cyril Lazhard, 4 octobre. BENAMEUR Smahane, 3 décembre. BENMESSAOUOUD Linda, 16 juillet. BENNAT Anissa, 29 juillet. BERARD Nicolas David, 9 avril. BERGER Anne Solène Alice, 2 février. BISCA Valérie, 4 mars. BOCHET, Amandine, 10 octobre, BOUDERBAL, Aïcha, 24 mai. BOUTAHR, Naim, 12 avril. BOUZIANE Nora, 25 septembre. BRAVARD Clément Michel, 20 février. BRIDOUX Thomas Daniel, 6 novembre. BRUNET Fabrice, 7 février. CANETTI Sarah, Marie Fleur, 31 juillet. CARDIGA ANTUNES, Vanessa, 14 septembre. CHANAL Francis Jean René, 23 janvier. CHAUVEL Sébastien Mathieu, 18 novembre. CHILLET Caroline, 23 mai. CHOMET, Déborah, 25 décembre. CHOPARD Johane, 22 août. CLEZARDIN Sandra Sophie, 1<sup>er</sup> mars. COELHO Nicolas, 17 octobre. DARET Myriam Bernd, 18 avril. DECOUZON Jean-François, 5 janvier. DEFLORENNE Audrey, 7 novembre. DE LE SALLE Claire Marie, 7 septembre. DENIS Audrey Stéphanie, 5 mars. DEPRAZ Julie, 19 novembre. DESSAIGNE Jennifer Michèle, 5 juillet. DI FRANCESCA Aurélie, 5 juillet. DI STASIO Anthony, 26 février. DJEBBI Donia, 11 mai. DONNA Audrey Cléo, 16 juillet. DUMONT Marjorie, 27 juin. DURAFFOURG Mathieu Herman, 9 janvier. EL GARNI Karim, 4 mars. FARGES Sandrine Anna, 6 août. GARAH Salim, 9 septembre. GERMAIN David Karim, 16 mars. GERVASI Alexandro Michel, 10 juillet. GIRARD Marjorie, 11 juillet. GIRARDOT Loïc, 22 mai. GOUTARD, David Roger, 15 juillet. GRANDJEAN Jean-Baptiste, 30 octobre. GRANGEVERSANNE Fabrice-Gregory, 12 mai. GUICI Nadia, 7 janvier. GUTIERREZ Jennifer, 17 janvier. HERNANDEZ Amandine, 10 juin. HICHRI Hamène, 23 octobre. IDELMOUDENE Satiha, 22 janvier. JACQUIER Marine, 9 décembre. JARDY Maxime Roland, 28 février. JURKIEWICZ Caroline, 30 novembre. KERGADALLAN Guillaume Pierre, 8 mai. LAFI Samera, 16 octobre. LE BOURVELLEC Marine, 25 juin. LEGER Sandra Simone, 21 novembre. LENFANT Charlene Emilie, 17 juin. LEVRAY David Michel, 7 septembre. LIOD Nicolas, 2 avril. LORY Eloïse, 13 mai. LOZIER Renaud Denys, 19 octobre. MARTINEZ Audrey, 3 septembre. MAYON Audrey Chantal, 1<sup>er</sup> aout. MEDKHAS Nora, 10 janvier. MELI Anthony, 4 avril. MONTHEL Julie, 12 septembre. MONTMAIN Arnaud Daniel, 20 août. MORFIN Enora Marie, 13 novembre. NASRI Kinder, 14 avril. NOUARI, Nordine, 14 mars. PALERMO Céline, 20 février. PERRET Aurélie Marie, 30 septembre. PINAUD Florent, 22 mars.

POUZOL Emmanuel Stéphane, 9 mai. RABENDA Sandra, 4 juin. RAINIS Marlène, 20 décembre. RAITERI Stéphanie Marie, 4 novembre. RENAULT Flaiwen, 11 mars. ROCHATTE Sonia, 22 août. RODRIGUEZ Alexandre Bruno, 7 janvier. ROHR Thibaut Nicolas, 15 août. RONZIER Delphy, 23 août. ROZADOS Fanny, 12 juin. RUAUD Mickaël Bruno, 19 décembre. SAHRI Sherazade, 26 novembre. SCHWENDIMANN Elvis, 22 octobre. SENDID Jihan, 15 septembre, SERENO Guillaume, 11 décembre. SERRAILLE Michaël, 18 mai. SIBLET Stéphanie, 4 juillet. SUC Marine, 5 mars. TALHI, Farida, 22 juin. TURBET DELOF, Yohann, 6 février. VENET Cédric, 25 mai. VOCCIA Angélique, 15 septembre. VIAL Marlène, 23 décembre. WALIENNE Aurélie Amandine, 20 juin. YANG Nhov, 17 juin. YVARS Marlène, 26 février.

## MARIAGES 86-87

GUILLOT Georges et SALOMON Michelle, le 29 novembre 1986. BEKAKRA Djamel et SASSI Akila, le 27 décembre 1986.  
METENIER Pascal et CROZIER Françoise, le 17 janvier 1987. AUJARD Bernard et BURNICHON Arlette, le 17 janvier 1987. QUEMIN Christian et ANTONANGELI Isabelle, le 31 janvier 1987. CHAMPEAU Patrick et AÏTBARA Agnès, le 28 mars 1987. AGHAEË Alireza et BEKAKRA Souhila, le 28 mars 1987.

## DÈCÈS 86-87

CORNUT Hélène, 84 ans, le 10 novembre 1986 à Brignais. FAIZANT Jean, 80 ans, le 4 novembre 1986 à St-Genis-Laval. TSCHUDY Christian, 16 ans, le 28 novembre 1986 à Brignais. FERROLLIET Jean, 54 ans, le 30 novembre 1986 à Craponne. COGNAT René, 66 ans, le 1<sup>er</sup> décembre 1986 à Pierre-Bénite. SOL Etienne, 83 ans, le 5 décembre 1986 à Brignais. FONTANET née GUTTON Christiane, 38 ans, le 5 décembre 1986 à Brignais. TEISSEYRE née COMBES Gabrielle, 79 ans, le 14 décembre 1986 à Brignais. PAGET Raymonde, 84 ans, le 17 décembre 1986 à Brignais.  
BARONE née IPPOLITO Anna, 90 ans, le 2 janvier 1987 à Brignais. DIGONNET Philomène, 86 ans, le 2 janvier 1987 à Brignais. HERROU Jules, 76 ans, le 4 janvier 1987 à St-Genis-Laval. SEGUIN Julie, 85 ans, le 14 janvier 1987 à Brignais. LACROIX Michel, 36 ans, le 21 janvier 1987 à Brignais. CHAPUIS Claudine, 86 ans, le 19 février 1987 à Brignais. ROSE André, 36 ans, le 21 février 1987 à Lyon 2<sup>e</sup>. CORTINA Maria, 79 ans, le 31 mars 1987 à Brignais.

## CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES



## MAISONS G.T.M. & Cie

202, av. du Général-de-Gaulle  
69530 BRIGNAIS

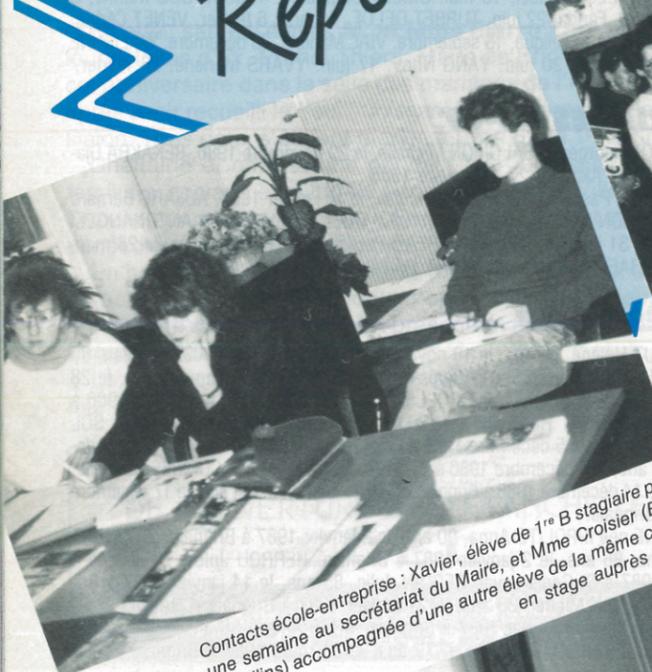
**Groupe ENTREPOSE**

☎ 78 05 06 06 - 78 05 14 43

### Maisons exposition :

- Village Rhônalpin - 69500 BRON - 78 26 27 69
- R.N. 84 - 01700 BEYNOST 78 55 52 58

# Flash Reportages



Contacts école-entreprise : Xavier, élève de 1<sup>re</sup> B stagiaire pour une semaine au secrétariat du Maire, et Mme Croisier (ECHO d'Oullins) accompagnée d'une autre élève de la même classe en stage auprès d'elle.



Présentation des vœux du Maire au personnel communal.



Arbre de Noël de l'Amicale du Personnel.



Interview du Maire par les jeunes pour la radio locale.



Affiche réalisée par Dany Myard à l'occasion des fêtes de fin d'année, afin de souhaiter de façon agréable et poétique nos vœux à la population.

Cette année 700 000 visiteurs ont apprécié notre sens de l'espace.



CONCEPTION & RÉALISATION DE STANDS  
**POLYGONE** expo  
 Le sens de L'organisation

SIÈGE SOCIAL : RTE D'IRIGNY Z.I. B.P. 44. 69530 BRIGNAIS. TÉL. : 78 05 30 39. TÉLEX : 305-503. TÉLÉCOPIE : 78 05 16 00.  
 AGENCE PARIS : 47,49, AVENUE DE LA CONVENTION. 94110 ARCUEIL TÉL. : 45 47 00 88. TÉLÉCOPIE : 45 47 12 27.

# AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ 78 05 21 55

**QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS**

## AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...

Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.

Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

## JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :

OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...



**UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE  
A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.**

**Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche  
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin !**

# Ets Ch. GRASSOT